

DANS CE NUMERO :

**Expériences sur les terres alcalines - Le plan Marshall
et la reprise du commerce international - Hausse des
prix aux Etats-Unis.**

LA REVUE D'ÉGYPTE

XXIème ANNEE, No. 795
SAMEDI, 8 NOVEMBRE 1947

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE


HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

	Pages
L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS ANONYMES : par Charles Arcache	3
ACTUALITÉ LOCALE	4
LA POLITIQUE EN ÉGYPTE ET À L'ÉTRANGER	6
L'INDUSTRIE DU PAPIER	7
LETTRÉ DE PALESTINE	8
EXPÉRIENCES SUR LES TERRES ALCALINES	9
DANS L'ÉCONOMIE SUÉDOISE	11
LE PLAN MARSHALL ET LA REPRÉSE DU COMMERCE INTERNATIONAL	12
HAUSSE DES PRIX AUX ÉTATS-UNIS	13
TEXTES OFFICIELS	16
LES MARCHES INTERNATIONAUX	17
LE MOUVEMENT MARITIME	18
LA SEMAINE COTONNIÈRE	19
LA BOURSE DES VALEURS	20
LES BOURSES ÉTRANGÈRES	22
LES MARCHES DE GROS	23

Nouvelles économiques et financières de l'étranger

Nouvelles sociétés



POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'ÉLECTRICITÉ

A. C. E. C.

**ATELIERS DE CONSTRUCTIONS
ELECTRIQUES DE CHARLEROI**

DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE MOYEN-ORIENT

57, RUE FALAKI - LE CAIRE

AGENCES EN EGYPTE :

ALEXANDRIE	PORT-SAID
H. MELOT & Co. 7, Place Mohamed Aly	A. M. MOUCHBAHANI & FILS
AGENCES DU MOYEN-ORIENT :	
PALESTINE	LIBAN
KALMAN FASHER 22, Aliya Street - Tel Aviv	KHALIL FATTAL & FILS Rue Fakhry Bey - Beyrouth
SYRIE	IRAQ
KHALIL FATTAL & FILS Rue Nehlaoui - Damas	L. & D. MANGASARIAN 8/183, Ras el Qaria - Bagdad

LA DISTINCTION DANS L'OPTIQUE



**REPRÉSENTANTS DE FABRIQUES
D'APPAREILS ACOUSTIQUES**

Imm. Continental-Savoy - Midan Opéra - Tél. 54610

*Assurances effectuées
au Lloyd's*



*Toutes les
branches
d'Assurances*

GRIEVE & IRWIN LTD.,
Courtiers d'Assurance

SIEGE SOCIAL : 8, RUE FOUAD IER, ALEXANDRIE R. C. 19353
SUCCURSALE : 16, RUE MALIKA FARIDA, LE CAIRE R. C. 29874

ASSUREURS ENREGISTRES SUB. I/C. ARRETE MINISTERIEL NO. 275 DU 25/12/40

10-3 A. J. M.

L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS ANONYMES

Quelques points obscurs élucidés

La mise en vigueur, à partir du 4 Novembre courant, de la loi sur les sociétés anonymes va causer de profondes perturbations au sein de ces sociétés.

De nombreuses questions se posent. Et les contentieux des sociétés anonymes travaillent d'arrache-pied pour les résoudre.

En premier lieu, la loi qui veut que les 40 pour cent des administrateurs soient des Egyptiens est applicable à partir du 4 Novembre. Mais un article stipule que sa mise en vigueur ne doit venir qu'à la fin de l'exercice financier de chaque société. Il y a là une incohérence. Supposons qu'une société anonyme possède 16 administrateurs dont 12 étrangers et 4 Egyptiens. Pour être en règle avec la nouvelle législation, il lui faudrait six ou même sept — suivant que l'on prenne ou pas en considération les fractions — administrateurs égyptiens. La loi entrant en vigueur le 4 Novembre, au moins deux des administrateurs étrangers devraient démissionner. Mais ayant siégé durant la majeure partie de l'assemblée générale peut leur donner quitus. Que faire dans ces conditions? Suivant nous, les administrateurs en surnombre doivent démissionner et continuer à siéger, à titre d'observateurs jusqu'à l'assemblée générale pour obtenir le quitus. Autrement, si la loi n'était pas respectée, toutes les décisions prises à partir du 4 Novembre seraient enchaînées de nullité.

Pourtant, un article stipule que la loi n'est applicable pour ces sociétés qu'à partir du nouvel exercice financier. C'est là répétons-le, une anomalie. Mais elle ne saurait rendre inopérants, les articles impératifs de la loi.

Prenons le cas des employés et des ouvriers. Chaque société doit d'ici trois ans avoir 75 pour cent de son personnel technique et de bureau composé d'employés égyptiens et 90 pour cent pour les ouvriers. On avait cru qu'il s'agissait d'atteindre ces pourcentages à la fin des trois ans et que les sociétés auraient la latitude d'y pouvoir progressivement. Or, il n'en est rien. Le contrôleur des sociétés anonymes au ministère du Commerce, Tewfick bey Nane Roweiss, dans une interview accordée à notre confrère "Le Progrès Egyptien", déclare, notamment, que les sociétés doivent se mettre en règle avec les stipulations de la loi par tranches annuelles. Ainsi, si aujourd'hui une société a 50 pour cent d'employés égyptiens et cinquante pour cent d'étrangers, elle doit pour l'année en cours, modifier ce régime en remplaçant 8 1/3 pour cent de son personnel étranger par des Egyptiens. Nombreux sont ceux qui contestent ce point de vue. Mais, le gouvernement égyptien est décidé à s'en tenir là. Sans doute, le Conseil d'Etat sera-t-il appelé

à statuer en définitive sur cette question d'une importance capitale.

Prenons une troisième question: qui est Egyptien?

En Egypte, malheureusement, il y a les Egyptiens proprement dits et les sujets locaux. Ces derniers sont d'anciens sujets ottomans nés en Egypte ou venus dans le pays avant 1913 et y ayant élu depuis domicile légal. De par la loi ils sont Egyptiens. Mais la loi exige d'eux de prouver leur nationalité égyptienne. Une fois cette nationalité prouvée, on leur accorde une "carte de nationalité".

On nous a demandé si pour les besoins de l'application de la loi sur les sociétés anonymes, les sujets locaux peuvent être considérés comme Egyptiens.

Notre réponse est affirmative.

En effet, le sujet local est Egyptien pourvu qu'il prouve, par certains documents, sa nationalité égyptienne. La carte qu'on lui délivre est une reconnaissance de cette nationalité. On ne lui accorde pas la nationalité égyptienne au moyen de la carte, mais on lui délivre un certificat de nationalité.

Pour accorder à un étranger la nationalité égyptienne, il faut, d'après la loi, une décision du Conseil des Ministres et un décret royal. Comme ces mesures ne sont pas nécessaires pour les sujets locaux, il faut admettre, tant que la loi actuelle sur la nationalité n'aura pas été modifiée, que ces sujets locaux sont des Egyptiens dans toute l'acceptation du terme.

Le certificat de nationalité qu'on leur délivre ne fait que confirmer un état de fait. Il n'accorde pas la nationalité égyptienne.

Ce sont là, à notre sens, les trois points cruciaux dans l'application de la nouvelle loi.

Il est à espérer que les autorités, vu les difficultés qui se présentent, ne voudront pas par une intransigeance mal venue, provoquer une situation qui se répercuterait sur l'économie du pays.

Nous connaissons de longue date Tewfick bey Nan Roweiss. C'est un haut fonctionnaire consciencieux, intelligent, parfaitement au courant des problèmes économiques et financiers. Pour être appliquée, comme il convient, toute nouvelle législation a besoin d'une interprétation harmonieuse et surtout libérale. Le contrôleur des sociétés anonymes saura, nous en sommes certains, peser le pour et le contre de chaque situation, en vue de trouver la solution qui s'impose.

Il fut difficile au début d'appliquer la loi sur la tenue des livres en langue arabe. Aujourd'hui nul ne s'en plaint. On s'y est habitué et l'on a compris les raisons d'ordre national qui dictaient cette mesure.

Il en est de même pour la loi sur les sociétés anonymes. Mais il s'agit, avant tout, de ne pas, par des exigences, compliquer une situation déjà difficile en elle-même.

Toutes les sociétés anonymes sont désireuses de respecter la nouvelle législation. Toutes sont animées des meilleures dispositions. Mais il faut leur laisser le temps d'agir, il faut les aider à prendre les dispositions voulues, sans désaxer leur organisation.

Dans chaque loi il y a le texte rigide et concret et l'esprit qui anime ceux qui sont chargés de l'application des textes. Avec Tewfick bey Nan Roweiss, il est certain que l'esprit sera libéral et bienveillant.

Il y va d'ailleurs de l'intérêt bien compris de l'économie égyptienne.

Charles Arcache.

INGENIEUR ELECTRIQUE ou CIVIL

ou SOCIETE D'ENTREPRISES de TRAVAUX ELECTRIQUES, bien introduit auprès des Compagnies d'électricité, chemins de fer ou P.T.T., EST RECHERCHE par SOCIETE FRANÇAISE, comme agent devant s'occuper de travaux d'entretien de LIGNES DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE et, en particulier, de la réimprégnation des poteaux bois déjà implantés. Il s'agit d'exploiter un procédé breveté largement utilisé dans nombreux pays d'Europe, ayant pour effet de doubler la durée des poteaux bois.

Ecrire: Société COBRA, 44, rue de Lisbonne PARIS 8 (France)

Actualité

ECONOMIE

Un discours de Sir Stafford Cripps

Les relations Commerciales et Economiques avec la Grande-Bretagne

"La nouvelle loi égyptienne sur les sociétés, entrée en vigueur, rendra extrêmement difficile à toute société étrangère l'entreprise de travaux de développement essentiels. Déjà plusieurs projets de ce genre furent annulés à la suite de cette loi", a déclaré, à Londres, Sir Stafford Cripps, ministre des Affaires économiques, au cours d'un dîner à la Chambre de Commerce Anglo-Egyptienne, offert par l'ambassadeur d'Egypte en Grande-Bretagne.

"Tout ce que je demande, a poursuivi Sir Stafford Cripps, c'est que l'Egypte ne blâme pas la Grande-Bretagne pour les conséquences pouvant résulter de ses propres lois. Nous aimerions fournir à l'Egypte, dans la mesure du possible, les équipements réclamés à grands cris par tant d'autres pays, mais nous ne pouvons le faire si la loi égyptienne est telle que nos fabricants et nos fournisseurs refusent de travailler pour l'Egypte."

Parlant des relations anglo-égyptiennes, Sir Stafford Cripps a exprimé sa conviction que "l'épisode politique actuel" trouvera une solution satisfaisante, si les relations commerciales et culturelles sont maintenues.

Poursuivant son discours Sir Stafford Cripps a dit que depuis que l'Egypte a quitté le groupe sterling, les responsabilités de la Grande-Bretagne envers elle ne sont naturellement pas aussi grandes qu'elles l'étaient auparavant. Cependant malgré que l'Angleterre soit anxieuse d'être utile autant que possible à l'Egypte, il ne lui est plus loisible de fournir des dollars à d'autres pays, en l'état de la pénurie de cette devise dans le groupe sterling qui l'oblige ainsi à soutenir ses réserves en cette monnaie.

Parlant ensuite de la prospérité de l'Egypte au cours de la guerre le ministre a dit qu'elle était artificielle. Actuellement l'Egypte a, comme la Grande-Bretagne, un déficit dans sa balance courante de paiements outremer, et a été contrainte, comme elle, de restreindre les importations et tenter d'étendre les exportations.

Abordant le sujet de l'industrialisation du pays, Sir Stafford Cripps a poursuivi:

"L'Egypte, comme tant d'autres pays qui étaient auparavant des producteurs de matières premières, s'est lancée dans une carrière industrielle. C'est là un développement naturel et en fait inévitable, mais cela tend à modifier la nature des demandes que l'Egypte fait sur les

marchés des autres pays. Elle cherche maintenant un développement rapide du capital dont le résultat, sous 2 forme d'une plus grande production et d'un pouvoir de consommation plus élevé pour son peuple, demandera un certain temps avant d'être atteint.

"Entre-temps, elle a besoin des services d'experts, de techniciens et d'entrepreneurs, ainsi que la fourniture de produits essentiels de toute nature provenant des autres pays. Ces demandes sont communes à de nombreux pays du monde. Nos propres Dominions et Colonies, et particulièrement nos deux plus récents dominions, l'Indoustan et le Pakistan, désirent également ces produits; de même que les pays de l'Amérique du Sud et aussi les pays de l'Europe qui doivent remplacer les destructions causées par la guerre.

Sir Stafford Cripps poursuivait en disant que la Grande-Bretagne espérait prendre à l'Egypte son coton et d'autres produits lui permettant ainsi de balancer ses comptes avec la Grande-Bretagne. Il continua: "L'Egypte est, naturellement, complètement libre de décider de la route qu'elle doit suivre à cet égard mais je ne fais que préciser, d'après notre longue expérience dans le commerce international, l'aspect que cette question a pour nous. Nous n'avons aucun droit ni aucun désir d'intervenir de quelque manière que ce soit.

UNE LOI POUR RESOUDRE LE PROBLEME DES EXPORTATIONS A LA ROUMANIE

Avant cette dernière guerre, la Roumanie avait déjà établi certaines restrictions sur les paiements à l'étranger. A la suite de ces mesures il avait été impossible aux exportateurs égyptiens d'obtenir leurs des des importateurs roumains. Aussi des pourparlers avaient-ils été engagés entre les deux pays, aux fins de régler cette question.

En effet, une loi est venue en son temps résoudre ce problème et a obligé les importateurs égyptiens à déposer à la National Bank of Egypt, pour compte des exportateurs roumains, 30% de la valeur des marchandises exportées par la Roumanie à l'Egypte, au lieu d'effectuer ce règlement directement aux commerçants roumains.

COMMERCE

LA VALIDITE DES PERMIS D'IMPORTATION

Certains quotidiens avaient publié cette semaine une information selon laquelle, un conseiller d'Etat, saisi par le gouvernement au sujet de certains permis d'importation qui n'avaient pas encore obtenu les devises rares qui leur étaient nécessaires, avait soumis à l'examen toute la législation relative à la réglementation des importations. Cet examen l'avait conduit à donner un avis, en base duquel la réglementation actuelle des importations n'était pas légalement valide. Il justifie son opinion sur le fait que la proclamation militaire No. 556 du 11 janvier 1945, avait été abrogée par la loi No. 80 de 1947. Or cette proclamation serait le seul texte qui interdise aux commerçants d'importer leurs marchandises de n'importe quelle provenance sans une autorisation du ministère des Finances.

Interrogé à ce sujet, le ministre des Finances a déclaré que le conseiller Zaki bey Abdel Moataa, auquel on attribue cet avis, a nié catégoriquement tout ce qui a été publié en ce qui le concerne.

AUTOUR DES PERMIS D'IMPORTATION

Selon une dépêche de l'A.I.A., les milieux anglo-égyptiens de Londres formulent l'espoir de voir activer la délivrance des permis d'importation relatifs aux marchandises accumulées sur les quais étrangers à destination de l'Egypte, surtout pour celles qui sont de première nécessité.

Une personnalité du monde des affaires aurait déclaré que les difficultés éprouvées par l'Egypte dans l'exécution du contrôle récemment établi sur les importations sont compréhensibles. C'est ce qui fait que les marchandises s'accumulent indifféremment dans les ports égyptiens et étrangers. Mais cela n'exclut pas que l'on ait bon espoir de voir cette réglementation exécutée avec précision dans le plus bref délai pour permettre à l'avenir l'expédition réciproque des marchandises entre l'Egypte et la Grande-Bretagne.

L'EXPORTATION DES CHAUSSURES

Une note a été soumise par le ministère du Commerce et de l'Industrie à la Commission Générale des Importations et Exportations en vue de la suppression de toutes les restrictions sur l'exportation des chaussures en cuir.

LES ARRIVAGES

Au cours de la période allant du 24 au 31 octobre écoulé, 42 navires sont entrés dans le port d'Alexandrie, dont le jaugeage est de 64.426 tonnes et 31 navires ont quitté ce port dont le jaugeage est de 48.899 tonnes.

Les exportations les plus importantes effectuées au cours de cette période comprenaient surtout des oignons, du coton, et du riz. Quant aux importations, elles consistaient en tissus, articles sanitaires, ferronneries, et machines textiles.

Au cours de la présente semaine, 5 navires sont entrés dans le port, chargés notamment de bois, de kérosène, de café et de farine australienne. La loi sur les Sociétés Anonymes

ECHANGES EGYPTE-SUEDE

S.E. Mahmoud Zaki bey, sous-secrétaire d'Etat à l'Approvisionnement au ministère du Commerce et de l'Industrie a soumis une note à S.E. Mamdouh Riaz bey, ministre suggérant de renforcer les relations commerciales entre l'Egypte et la

Suède. Ces relations porteront surtout sur l'exportation à la Suède du coton, des tourteaux et de l'oignon égyptiens, contre l'importation de bois et de papier.

LES FAILLITES EN AOÛT

	Août	1947	1946
Nombre total des faillites	4	4	6
Répartition des faillites	—	—	—
Tribunaux Mixtes.			
Caire	4	4	3
Alexandrie	—	—	1
Mansourah	—	—	2
Nationalité:			
Egyptiens	1	1	4
Etrangers	3	3	2
Genre du commerce:			
Produits agricoles	—	—	—
Habillement et toilette	—	—	1
Denrées alimentaires	1	1	3
Cafés, restaurants, lieux d'attraction et débits de boissons	—	—	—
Denrées coloniales et drogues	—	—	—
Industrie du bâtiment	1	1	—
Ferronnerie	—	—	—
Autres	2	2	2

locale

ET FINANCES

L'EXPORTATION DE LA FERRAILLE

Le ministre des Finances a décidé en accord avec le ministre du Commerce et de l'Industrie de mettre incessamment l'embarco sur l'exportation de la ferraille par suite des besoins éventuels de l'industrie locale.

27 MILLIONS DE LIVRES. DE RECETTES DOUANIERES AU COURS DE CINQ MOIS

Les recettes douanières pour la période allant du 1/5/1947 au 28/10/1947, se sont élevées à 27.080.291 livres contre 22 millions 850.940 livres, soit une augmentation de 4.229.351 livres.

Les droits perçus sur le tabac se sont élevés, au cours de la même période, à 10.439.815 livres contre 10.099.218 livres, soit une augmentation de 340.597 livres.

Les droits sur les importations se sont montés à 6.114.541 livres contre 4.703.954 livres, soit une augmentation de 1.410.587 livres.

Les droits d'accise se sont élevés à 4.950.426 livres contre 4.549.716 livres, soit une augmentation de 400.710 livres.

Enfin, les droits sur les exportations se sont montés à 1.139.049 livres contre 481.632 livres, soit une augmentation de 657.408 livres.

IMPORTATION DE JUTE INDIEN

On se rappelle qu'à la suite de l'interdiction ordonnée par le Gouvernement des Indes d'exporter du jute en Egypte, une mission avait été déléguée par le ministère des Finances de ce pays pour faire lever cette interdiction. En effet cette mission a réussi à convaincre le gouvernement des Indes du point de vue égyptien et le jute indien a pu nous être fourni.

Cependant une seconde déléguation était partie en septembre dernier aux Indes pour essayer de mettre un terme aux obstacles empêchant le jute de parvenir en Egypte.

Cette mission vient de rentrer et nous avons pu savoir qu'elle a pu acquiescer la part affectée à l'Egypte et à exporter effectivement, une quantité de 1500 tonnes de jute brut et de 18.500 tonnes de sacs.

L'Egypte avait demandé à ce que les Indes lui affectent une part de 40.000 tonnes; cependant elle n'a pu obtenir que 30.000 tonnes, quantité considérée suffisante pour subvenir aux besoins du pays.

L'AMERIQUE ET L'EXPORTATION DES CEREALES A L'EGYPTE

L'Amérique envoie du maïs, du blé ou de la farine à l'Egypte à raison de 13.800 tonnes par mois. Depuis le mois de mai dernier, 83.000 tonnes de céréales et de farine américaines ont été allouées à l'Egypte.

Tous les "surplus" de blé, maïs ou autres céréales panifiables américains — c'est-à-dire tout l'excédent des récoltes américaines, plus les céréales que les Américains peuvent économiser grâce au slogan "Mangez moins — Sauvez la paix" — sont alloués aux nations du monde qui en ont besoin et qui en obtiennent par l'entremise du Conseil International des Vivres de l'Organisation des Vivres et de l'Agriculture. Les Etats-Unis et l'Egypte sont représentés dans cette organisation.

Aucune quantité de blé ou de céréales panifiables américains n'est expédiée à moins qu'il ne s'agisse d'allocations établies par ce Conseil dont la tâche est d'équilibrer le surplus des pays exportateurs de céréales avec les besoins des pays importateurs de céréales. Ce Conseil recommande les quantités que chaque pays "exportateur" doit expédier à chaque pays déficitaire.

En 1947, l'Egypte a demandé 200.000 tonnes de céréales — maïs et blé. — Le Conseil (IEFC) accepta la demande et alloua, jusqu'ici, 173.000 tonnes de céréales à l'Egypte. D'autres allocations sont à prévoir. De ce montant total, l'Amérique a fourni 95.000 tonnes à l'Egypte, dont 83.000 tonnes ont été déjà délivrées ou "inscrites" pour la livraison.

Les expéditions de céréales ou de farine sont arrivées en Egypte, en vertu des allocations du l'IEFC d'Amérique en moyenne une ou deux fois par mois, depuis le moi de mai dernier, date à laquelle les allocations avaient été fixées. La dernière expédition est arrivée en Egypte le 23 octobre dernier. La prochaine est attendue au cours des deux prochaines semaines.

INTERDICTION D'EXPORTER LES LENTILLES ET LES FEVES

Le ministère de l'Agriculture a répondu à la Commission des Vivres et de l'Agriculture que les récoltes de lentilles et de fèves cette année, ne permettent pas à l'Egypte l'exportation de ces deux produits.

L'EGYPTE ET LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

On apprend que les mesures tendant à majorer la part de l'Egypte dans le Fonds Monétaire international sont sur le point d'être terminées.

Rappelons que le montant de cette part sera de 60.000.000 de dollars au lieu de 45.000.000 de dollars. Par suite de cette majoration, l'Egypte sera en mesure de profiter des avantages qu'accorde le Fonds International.

LES SACS DE RIZ

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a demandé au ministère de l'Intérieur d'informer les moudirihs que les sacs nécessaires au riz seront distribués conformément aux estimations faites par le Crédit Agricole, soit cinq sacs par feddan planté de riz.

Les demandes des intéressés devront être accompagnées d'un certificat signé par le sarraf.

LES SUPERFICIES AFFECTEES EN 1947 POUR LACULTURE DU RIZ, DE LA CESAME ET DES CACAHUETES

Le ministère de l'Agriculture communique que les superficies affectées à la culture du riz, de la césame et des cacahuètes pour l'année 1947 sont les suivantes :

Riz "seifi" et "nili" : 774.046 feddans en 1947 contre 631.602 feddans en 1946.

Césame : 44.064 feddans en 1947 contre 31.762 feddans en 1946.

Cacahuètes : 25.351 feddans en 1947 contre 23.725 feddans en 1946.

10.605.300 LIVRES DROITS DE PASSAGE AU CANAL DE SUEZ

Selon une dépêche de Paris, le total des entrées de la Compagnie du Canal de Suez, provenant des droits de passage payés par les navires traversant le Canal, s'est élevé au cours des dix derniers mois — soit de janvier à fin octobre 1947 — à un montant de 10.605.300 livres.

LES MARCHANDISES IMPORTEES SANS PERMIS

La Commission des importations et des exportations a examiné en sa dernière séance, le cas des marchandises arrivées en Egypte, sans être munies au préalable d'un permis d'importation. Son examen ne s'étant pas terminé, il se poursuivra au cours des séances prochaines. Il est cependant à prévoir que des règles soient établies en base desquelles ces marchandises qui se sont accumulées sur les quais des ports, soient libérées.

LE RATIONNEMENT DE LA FARINE

On apprend que le ministère du Commerce et de l'Industrie, a décidé de rationner la vente de la farine, en raison de la pénurie actuelle de cet article, sur le marché égyptien.

LA POLITIQUE COTONNIERE DU GOUVERNEMENT

Le ministère des Finances a publié ce qui suit, au sujet du coton gouvernemental :

Le gouvernement avait annoncé qu'il allait s'abstenir de vendre quoi que ce soit de son coton emmagasiné, en raison de l'apparition de la nouvelle récolte. Toutefois, plusieurs offres d'achat étant parvenues de l'étranger relativement à la qualité "Malaki", qui est actuellement rare sur le marché, parce qu'elle n'a pas été cultivée au cours de ces deux dernières années, le ministère des Finances a décidé de mettre en vente aux enchères publiques, une partie des quantités emmagasinées de cet article, à concurrence de 500 balles par semaine.

DU COTON POUR LE JAPON

Le Commandement allié dans le Pacifique vient de permettre la première transaction de coton entre l'Egypte et le Japon, après la fin des hostilités. L'opération consiste en l'acquisition de 5.000 balles de coton égyptien par le Japon qui en acquittera le prix au moyen de ses produits dont les tissus sont encore les plus importants.

La Revue d'Egypte Economique et Financière

REDACTION
ET ADMINISTRATION :
SOCIETE ORIENTALE
DE PUBLICITE
Propriétaire-éditrice
de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois
Egypte : P.T. 150 P.T. 80
Etranger : £ 2 £ 12.0

PUBLICITE ET ABONNEMENTS :

24, rue Galal — Tél. 49000
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366
Alexandrie

Rédacteur en Chef :
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire :
Me. Ch. ATALLA

D'une semaine à l'autre

La politique en Egypte et à l'étranger

AFFAIRES INTERIEURES.

L'on peut se demander si depuis le dernier entretien qu'a eu Sir Ronald Campbell avec S.E. Nokrachi pacha un progrès quelconque s'était fait en ce qui concerne l'état actuel des relations anglo-égyptiennes. En dépit des rumeurs, il demeure évident que l'Egypte continue de piétiner sur place et que rien de décisif n'apparaît encore à l'horizon.

Le nouveau ministre plénipotentiaire d'Angleterre a fait, il y a quelques jours, de bonnes déclarations qui indiquaient nettement le désir de son pays de tendre la main à l'Egypte. Oui, mais qui aurait fait le premier pas? Et ce voeu, tel qu'exprimé, semble ne pas suffire par lui-même, car, quel que soit le moyen par lequel l'on parviendrait à un accord, il demeure sûr et certain que l'on se heurterait de nouveau et à la question soudanaise et au délai d'évacuation et au problème de la défense commune.

Aussi, malgré les commentaires parus dans la presse, l'on ne peut encore envisager comme proche la solution du problème égyptien.

Reportons-nous, néanmoins,

Livres de comptabilité Arabe et Commerce par le Prof.

YASSA ABDEL SAYED

P.T.

1 — Comptabilité Français-Arabe	30
2 — Dictionnaire Français-Arabe	15
3 — Business Terms (English-Arabic) ...	15
4 — Correspond. Commerciale (Français-Arabe)	25

En vente dans les librairies principales et à l'Ecole Fax

de nouveau aux déclarations du ministre plénipotentiaire, Mr. Andrews, et relevons, dans ses paroles, ce passage: "Nous envisageons sérieusement l'évacuation et je puis vous assurer que ce n'est pas une plaisanterie. Une des principales raisons qui nous a fait décider l'évacuation de la Palestine — et cette décision n'est pas non plus un bluff — c'est que nous voulons retirer nos troupes d'Egypte et que nous ne désirons pas avoir en Palestine une armée isolée ou quasi isolée. La Palestine ne peut constituer une base pour nous. L'Egypte en était une et c'est sur elle que s'appuyaient nos forces en Palestine. En décidant donc d'évacuer l'Egypte, nous avons décidé, par voie de conséquence, de retirer nos troupes de Palestine".

Nous ne pensons guère que le diplomate britannique n'ait pas été cette fois, sincère. Nous avons souvent répété ici et ailleurs que la question palestinienne est solidaire de la question égyptienne et que si une solution devait être trouvée, celle-ci s'étendrait à tout le Proche-Orient. Le ministre anglais vient de confirmer l'exactitude de ce point de vue.

PROCHE-ORIENT.

En recoupant, d'ailleurs, les nouvelles reçues au cours de la semaine, l'on peut facilement se rendre compte, qu'aujourd'hui plus que jamais, les Anglais envisagent une solution globale à toutes les difficultés qui se posent pour eux dans le Proche-Orient. On annonce, déjà, qu'une réunion devra bientôt se tenir à Londres ou ailleurs, sous les auspices discrètes ou non du Foreign Office, de tous les ministres des Affaires Etrangères des pays arabes dans le but de se concerter sur une politique générale dans le Proche-Orient — politique dont l'un des objectifs serait de barrer la route à l'expansion russe.

C'est pour cela que nous croyons toujours ferme à une

solution commune du double problème égyptien et palestinien.

Quoi qu'il en soit, cependant, l'on peut s'attendre légitimement à voir la Grande-Bretagne se soustraire elle-même à ses difficultés immédiates en prenant la décision unilatérale, comme elle l'avait fait autrefois en Egypte, d'évacuer ses troupes d'ici et de Palestine tout en exigeant le respect des autres clauses du traité anglo-égyptien.

MAUVAIS INDICES A L'OCCIDENT.

Quelques semaines après le départ clandestin, ou plutôt la fuite, du président du parti agrarien hongrois, voici que Mr. Mikolajczyk se faufile en Angleterre. En même temps, une crise a lieu au sein du cabinet roumain amenant la démission de M. Tataresco ainsi que de trois autres ministres modérés. Cette crise est provoquée par l'offensive du parti communiste qui d'ailleurs s'est déjà emparé du leader du parti paysan Mr. Maniu et l'a fait passer en jugement. En Tchécoslovaquie, des remous se produisent encore. Mais cette fois, ce sont les modérés qui passent à l'attaque des communistes et en général les partisans de Moscou.

Ce spectacle n'est autre que le résultat de la grave tension qui a commencé il y a quelque temps à régner entre Washington, Londres et Moscou. Après une période neutre, nous voyons les uns et les autres prendre nettement position et se décider enfin à agir d'une manière positive. Là où les puissances occidentales ont eu assez de chance et d'influence auprès de certains milieux, elles ont pu percer le rideau de fer. Les deux leaders des partis agrariens de Hongrie et de Pologne, qui gardent leurs partisans dans leurs pays respectifs, travailleront désormais à diriger l'opposition de l'extérieur en formant des gouvernements libres comme ceux que les alliés opposèrent durant la guerre à l'empire hitlérien.

Voici donc la riposte au Kominform fondé il y a quelques

jours. Mais tout cela fait présager de beaucoup de mauvais remous et nous rappelle une période tragique que nous voudrions oublier.

ANNIVERSAIRE SOVIETIQUE.

Pour ce qui est des rapports directs entre Washington et Moscou, les choses d'ailleurs se gâtent d'une étrange et rapide manière. Mr. Molotov d'après une dépêche qui nous parvient vendredi matin, a prononcé un discours à l'occasion du 30ème anniversaire de la révolution d'octobre dans lequel il a passé en revue la politique étrangère de l'URSS et des puissances qu'il appelle impérialistes en accordant à ce terme une signification bien marxiste.

Mais les accusations les plus graves ont farci ce discours qui s'adressait aux Anglais et aux Américains, surtout à ces derniers auxquels Mr. Molotov attribue des intentions belliqueuses à l'égard de son pays. Ainsi donc, a-t-on passé au stade où le style diplomatique perd ses droits et où les accusations sous une forme ou une autre se formulent ouvertement en même temps que les menaces de la bombe atomique. Comment cela finira-t-il?

LE DISCOURS DE

SIR STAFFORD CRIPPS.

A la chambre de commerce anglo-égyptienne, Sir Stafford Cripps, ministre des affaires économiques de Grande-Bretagne, a prononcé un discours d'une importance exceptionnelle qui a été rapporté presque in extenso par les journaux de vendredi. Il ne fait aucun doute que les paroles prononcées par le ministre anglais produiront un grand effet sur les divers milieux égyptiens. Nous n'avons pas eu le temps, jusqu'au moment d'aller sous presse, ni d'analyser ce discours ni, surtout, de connaître les commentaires officiels qu'il aura provoqué ou qu'il devra le faire. Nous espérons être en mesure de revenir sur cette question — pour nous considérablement importante — la semaine prochaine.

LE NOUVEAU SEMAINIER.

L'INDUSTRIE DU PAPIER, INDUSTRIE NATIONALE EGYPTIENNE

Les leçons d'une visite à la Société nationale du Papier

L'industrie du papier est une des plus importantes d'Egypte. Elle est importante à plus d'un titre : en premier lieu elle permet l'utilisation d'une matière première égyptienne inutilisable autrement; en second lieu elle donne du travail à de nombreux ouvriers; en troisième lieu, elle économise au pays des devises étrangères. Et c'est à ces trois titres qu'elle doit être encouragée et protégée.

Une visite aux usines de la Société Nationale du Papier permet de se rendre compte de l'étendue qu'a assumée dans l'économie égyptienne la fabrication du papier et du carton.

La fabrique est outillée admirablement. Ses machines sont ultramodernes, car fabriquées en 1939 en Allemagne, elles sont dotées de tous les perfectionnements scientifiques découverts à la veille de la guerre. C'est ce qui permet à la Société Nationale du Papier de faire sortir de ses usines des articles égaux, sinon supérieurs à ceux de l'étranger.

Pour le moment, la société se spécialise dans les cartons de tout grammage et de toutes couleurs, dans les papiers d'emballage kraft et autres, dans les papiers de couleur. Mais elle a acquis récemment en Suisse le matériel nécessaire à la fabrication du papier blanc et du papier-journal. Et vers le début de 1948, ces deux articles que nous importons d'Europe et d'Amérique et pour lesquels nous devons verser des devises rares, seront faits localement.

A l'occasion de la mise en place des nouvelles machines pour la fabrication du papier blanc et du papier journal, S.E. Hassan Nachaat pacha invitait, dimanche dernier, les représentants de la presse égyptienne et étrangère à visiter les usines. Unite de dire que les journalistes furent émerveillés de ce qu'ils virent. Ce qui retint particulièrement leur attention ce fut les opérations de la transformation de la paille de riz en pâte pour la fabrication du carton et des papiers d'emballage.

Nachaat pacha et ses ingénieurs — des techniciens étrangers — expliquèrent les diverses manipulations qui permettent de transformer la paille en excellent papier et en carton de haute qualité. La paille passe dans d'immenses réservoirs où les machines la broient, en font de la pulpe qui soumise à des opérations chimiques devient une fort belle pâte qui s'étend automatiquement sous les presse où elle se transforme en un produit fini d'excellente qualité.

Mais ce qui intéresse le plus l'Egypte, en ce moment, est l'économie de devises rares. Des usines de la Société Nationale du Papier sortent actuellement 65 tonnes de papier et de carton par jour. Avec l'installation des machines pour la fabrication du papier blanc et du papier-journal, cette quantité sera portée à 100 tonnes. Ce qui est suffisant non seulement à faire face à tous les besoins du pays, mais aussi à exporter dans les pays voisins.

Nachaat pacha parlant aux journalistes, leur a affirmé que toute la production est actuellement vendue à des prix rémunérateurs. La fabrique ne peut même pas faire face à toute la demande, de sorte que l'on peut être certain que pour les années à venir, les fondements de l'affaire reposent sur de solides assises.

Il existe sur le marché 90.000 actions de la Société Nationale de Papier émis à 4 livres et qui valent aujourd'hui dans les 12 livres. Pour monter une affaire similaire, avec ses machines, ses bâtiments, les terrains qu'elle a acquis il faudrait pour le moins, d'après des experts que nous avons consultés, deux millions de livres. L'affaire est capitalisée, suivant son prix en Bourse à 1.080.000 livres, c'est-à-dire un peu plus de la moitié de sa valeur intrinsèque,

sans compter son "good-will" et la situation privilégiée qu'elle occupe sur le marché égyptien.

Nachaat pacha n'a pas voulu faire œuvre de prophète et parler du prochain copon. D'ailleurs, la société qui ne clôture ses comptes que fin Décembre a devant elle deux mois de travail plein, encore. Pourquoi, dans ces conditions, parler de coupon ? Qu'il suffise de dire que les résultats acquis jusqu'ici sont plus que satisfaisants.

Voici d'ailleurs, en ce qui concerne le papier, les recommandations de la Commission des Importations et des Exportations du ministère des Finances :

"La Commission recommande l'importation des articles nécessaires de papier comme le papier journal, le papier d'impression, et le papier d'emballage servant à la conserva-



S.E. Hassan Nachaat pacha, Administrateur-Délégué de la Société Nationale du Papier, entouré d'un groupe de journalistes.

tion des produits, à la condition que ces articles ne puissent être fabriqués localement."

Ce qui revient à dire que la Commission ne tolérera pas l'achat à l'étranger du papier que l'on peut faire en Egypte. Ainsi, la protection de l'industrie du papier est assurée. Ce qui doit donner aux actionnaires de la société tous les apaisements possibles.

Mais nous savons que la Société Nationale du Papier ne craint pas la concurrence. Grâce à sa situation privilégiée, elle est à même de faire face à cette concurrence, surtout pour les articles fabriqués avec une matière première locale, sur son propre terrain. Et déjà pour les produits à base de paille de riz, elle peut exporter à un prix égal sinon meilleur marché que les offres des plus grandes usines européennes.

Comme nous le disions, l'industrie du papier est devenue en Egypte une grande industrie nationale. Toutes les données économiques le prouvent.

C.A.

Lettre de PALESTINE

Jérusalem, fin octobre.

APRES LA VISITE DE HENRY WALLACE

Lorsque Henry Wallace visita, ces dernières semaines, les diverses régions de la Palestine, les nombreuses questions qu'il posa en expert rappelèrent qu'il ne fut pas seulement vice-président des Etats-Unis, mais aussi et surtout secrétaire d'Etat à l'Agriculture et qu'il est d'origine foncièrement paysanne, par hérédité et métier. Son grand-père fonda une des revues agricoles les plus populaires d'Amérique. Son père et lui continuèrent pendant quelques temps à en assumer la direction. Dans les ouvrages qu'il a publiés jusqu'ici, Henry Wallace s'occupe partiellement aussi de problèmes concernant l'entreprise agricole de grande envergure et les conditions politiques dont il demande la réalisation à cet effet.

Quand Wallace se rendit à Beth-Ha'aravah, colonie située près de la Mer Morte, je fus moi-même témoin des innombrables questions qu'il posa aux colons et des recommandations utiles qu'il leur fit. C'était un vrai entretien entre fermiers. Ce qui l'intéressait naturellement le plus était d'apprendre comment les colons ont réussi à réduire la proportion de sel contenu dans le sol cultivé par eux, en peu d'années, de 17% à 0,003% et d'y rendre possible la culture de fruits avariés, de légumes, de fourrage et de fleurs. Comme ils lui racontaient qu'ils essayeraient sous peu de cultiver aussi l'ananas, Wallace leur promit d'écrire tout de suite au ministère américain de l'Agriculture pour demander qu'on se mette en rapport avec des experts pour la culture de l'ananas aux Etats-Unis et à Hawaï, pour que ceux-ci puissent communiquer leurs conseils aux colons de la Mer Morte...

A LA MER MORTE

Le même jour, Henry Wallace visita aussi les installations de la "Palestine Potash Ltd." à la Mer Morte. Il s'y enquit avant tout du chiffre des exportations pour les dernières années. En 1946, la potasse exportée d'ici s'est élevée, au total, à 68.395 tonnes, pour la valeur de LP 863.000. Sur ce total, 48.683 tonnes ont été embarquées pour la Grande-Bretagne, plus de 6.000 tonnes sont allées en Afrique du Sud, plus de 5.000 tonnes en Australie, plus de 5.000 tonnes en Ceylan et le reste en d'autres pays.

Il y a encore, dans le monde, une grosse pénurie de potasse, dit le rapport, récemment paru, de la Potash Cie., bien que la production en ait augmenté de nouveau en Allemagne comme en France. Les exportations espagnoles de potasse souffrent de difficultés de transport.

En 1946, après déduction de toutes les dépenses, mais avant de tenir compte de la dépréciation, de l'amortissement et des taxes, la compagnie a réalisé un bénéfice net de plus de L.P. 112.000. La part de profit payée aux gouvernements de Palestine et de Transjordanie s'est élevée à L.P. 27.000 en chiffre rond. 5% de dividende ont été payés en 1946 pour les actions ordinaires.

"La Compagnie", relate encore la "Palestine Post" dans un article consacré aux activités de la "Palestine Potash Ltd.", "a souscrit pour des actions de la Fertilizers and Chemicals Ltd., Haïfa, fondée l'année passée en vue de développer dans la région de Haïfa la production d'articles chimiques tirés en partie des substances exploitées à la Mer Morte. L'entreprise fabriquera à part l'acide sulfurique, du sulfate de potassium et des super-phosphates... Au début de 1947, la Palestine Potash Ltd. acheta au gouvernement palestinien l'usine de chlorure électrolytique qu'elle avait installée et fait marcher pour ce gouvernement. Au lieu d'importer la chlorine d'Angleterre, la Compagnie de la potasse pourra maintenant fournir elle-même les matières nécessaires pour la fabrication de bromine et sera en mesure, en même temps, de produire de la potasse caustique..."

DU PETROLE A GAZA ?

Depuis quelques semaines, les foreuses électriques lourdes de la "Petroleum Development (Palestine) Comp., affiliée à l'I.P.C., travaillent dans la région du village arabe de Hueiquat,

à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Gaza. La compagnie a obtenu le droit de prospection du gouvernement de Palestine, juste après la deuxième guerre mondiale; elle le détient aussi pour une région située plus à l'est, où des travaux de sondage vont être prochainement entrepris.

Les constatations géologiques antérieurement faites dans la région de Gaza ne permettent pas encore de dire si l'on peut y trouver réellement du pétrole en quantités telles qu'il vaille la peine d'affecter à l'érection de tours permanentes de forage les sommes considérables qu'elle nécessite. Quoi qu'il en soit, il a paru intéressant de commencer maintenant des sondages énergiques. Mr. Connor, spécialiste californien d'origine irlandaise qui surveille ces travaux, déclare que, de toute façon, son équipe de plus de 300 hommes restera là pendant une année 12.000 pieds. Mr. Connor a longtemps travaillé dans les champs au maximum et attaquera le sol jusqu'à une profondeur de pétrolières de l'I.P.C. à Mossoul-Kirkouk. Son principal adjoint, un Français, M. L. Teyssot, a également participé à de nombreux forages en Iraq, en Roumanie, en Afrique du Sud. Pendant la guerre, il était attaché au général de Gaulle.

RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'EUROPE

Selon une publication de l'Agence Juive, son Département du Commerce a conclu un accord commercial avec le gouvernement bulgare, après la Foire de Plovdiv. Les négociations furent menées par MM. Mandel et J. Gruenbaum, au nom de l'Agence Juive, et M. Pétroussky, chef du Département commercial, pour le gouvernement de Bulgarie. Il s'agit d'un accord de troc calculé sur la base du sterling. La Bulgarie fournira du charbon, du bois et de la pulpe de fruits en échange de textiles, d'articles en caoutchouc, de produits pharmaceutiques et d'articles électriques.

E.G.

AMERICAN LLOYD

VOYAGES - TOURISME - TRANSPORTS INTERNATIONAUX



Membres de

L'AMERICAN SOCIETY

of TRAVEL AGENCY, INC. (ASTA)

et de la

FEDERATION INTERNATIONALE DES AGENCES DE VOYAGE



DIRECTION GÉNÉRALE

LE CAIRE, 48, Rue Ibrahim Pacha
B.P. 516 — Tél. 54347

SUCCURSALES ;

LE CAIRE : 26a, Rue Cherif Pacha - Tél. 48442

HELIOPOLIS : 7, Rue Ismail - Tél. 63821

ALEXANDRIE : 22, Rue Fouad 1er - Tél. 24539

PORT SAID : 28, Rue Fouad 1er - Tél. 8065

ASMAR : Viale Regina No. 39 - Tél. 6242

EXPERIENCES SUR LES TERRES ALCALINES

effectuées par la section chimique de la Société Royale d'Agriculture pendant la période 1938-1944

ANALYSES ET COMPTES-RENDUS

(Voir la Revue d'Egypte du 7 juin 1947).

Ce qui suit constitue la deuxième partie du compte-rendu abrégé du travail publié par la Société Royale d'Agriculture sous la plume d'Ahmed Mahmoud Bey et décrit les expériences de dessalement effectuées pendant la période mentionnée ci-dessus, avec référence spéciale aux terres alcalines de Birket el Hag (Marg). On verra que, grâce à l'emploi judicieux du gypse agricole, on est arrivé à restaurer en un temps relativement court la fertilité de terres alcalines de cette région dont la teneur en carbonate de soude variait entre des traces et 0,45% et qui ne donnaient avant leur traitement qu'une très faible récolte de riz. Ainsi que nous l'avons signalé dans la première partie de ce compte-rendu, la pratique consistant à appliquer au cours de la première année la quantité totale de gypse requise pour la neutralisation de toutes les sortes d'alcalinité du sol et déterminée par le calcul est la pratique qui a donné les résultats les plus satisfaisants. Des expériences faites au laboratoire par Ahmed Bey Mahmoud ont confirmé que le gypse en dépit de sa faible solubilité dans l'eau (0,2% environ) se dissout d'une façon continue tant qu'il y a du sel alcalin dans la solution et que le produit de la réaction (sulfate de soude) est éliminé par le drainage. Ainsi qu'on le verra par les chiffres consignés dans les tableaux suivants, on est arrivé dans l'espace de trois ou quatre ans à restaurer complètement la fertilité de terres jadis presque entièrement im-productives.

R. ALADJEM.

C'est dans cette région de Birket el Hag que LL.EE. Osman Moharram Pacha et Hussein Enan Pacha (qui était pendant la période en question sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture) possèdent des propriétés.

Cette région, à l'origine dépourvue de drainage et où la nappe d'eau souterraine était très rapprochée de la surface du sol, souvent submergé, était réservée à la chasse au canard. C'est en 1937 qu'un drain principal fut creusé faisant aussitôt baisser le niveau de l'eau et mettant ainsi à découvert un sol absolument imperméable qui séchait et durcissait au soleil. On divisa le terrain en "Hods" d'une superficie de 3 à 4 feddans et l'on creusa des drains et des canaux. Dans la propriété de Moharram Pacha, une étendue de 320 feddans fut pourvue d'un réseau de drains souterrains et le tout fut inondé et maintenu sous l'eau durant une période de sept mois. Au cours de cette période pas une goutte d'eau n'apparut ni dans les drains à ciel ouvert ni dans les tuyaux souterrains la terre étant alors absolument imperméable. Après analyse, il fut conclu, à la fin de 1937, que ces terres contenaient des quantités variables de carbonate de soude, mais partout en doses suffisamment élevées pour entraver toute végétation. Tandis qu'en certains endroits les doses des autres sels neutres de sodium (chlorure et sulfate) existaient en quantités telles que les cultures ne s'en ressentaient pas, dans d'autres endroits par contre et notamment dans la partie Nord de cette propriété, il existait une superficie d'environ 100 feddans dont les terres contenaient des doses très élevées de chlorure et de sulfate de sodium en même temps que, par places, de petites quantités de carbonate de soude.

Les opérations effectuées dans le domaine de Moharram Pacha sur une superficie d'environ cent feddans peuvent être prises comme modèles de celles qui furent appliquées ailleurs. Ce "hod" fut divisé en "hochas" de 6,5 feddans environ, muni de tuyaux souterrains de drainage, inondé et laissé sous l'eau pendant environ 200 jours en vue d'éliminer les sels au début de 1937. Cette opération cependant ne réussit pas à éliminer le carbonate de soude ni à éliminer suffisamment de sels pour rendre la terre propre à porter des cultures; le riz qu'on y sema fut un échec complet.

Le tableau suivant montre les doses de sels alcalins (carbonate et bicarbonate de soude) exprimés en carbonate de soude et de chlorure de sodium dans les couches du sol et du sous-sol de ce "hod" ainsi que les rendements en riz obtenus en 1937. De l'examen de ce tableau on peut conclure que la faiblesse de cette terre est due à la présence du car-

bonate de soude, et que le rendement y est lié à la présence, dans la terre, de ce sel, dont les doses, dans la grande majorité des cas, sont supérieures à la dose limite de résistance des plantes cultivées.

TABLEAU MONTRANT LES DOSES DE SELS PRESENTES DANS LE "HAD" No. 3 ET LES RENDEMENTS EN 1937 AVANT LE TRAITEMENT

No. du hochas	Sol Carbonate de soude %	Sous-sol de soude %	Sol Sel marin %	Sous-sol de sel marin %	avant le traitement Rendement de riz Ardebs par feddan
2	0.21	0.17	0.18	0.18	1.9
4	0.24	0.25	0.20	0.19	1.8
5	0.25	0.30	0.19	0.16	0.6
6	0.13	0.14	0.14	0.18	0.7
7	0.23	0.23	0.24	0.43	0.5
8	0.32	0.15	0.17	0.21	0.6
9	0.45	0.49	0.14	0.14	0.4
10	0.02	0.02	0.14	0.28	8.9
11	0.03	0.02	0.12	0.30	6.9
12	0.02	traces	0.14	0.24	1.3
13	traces	traces	0.04	0.04	9.0
14	traces	traces	0.02	0.03	8.9
15	traces	traces	0.01	0.01	8.6

Vers la fin de l'année on a dosé les sels de ces diverses parcelles afin de calculer les quantités de gypse à appliquer en vue de la neutralisation du carbonate de soude. Le gypse fut appliqué en 1939 avant la culture du riz. La base du calcul des quantités de gypse à appliquer avait été fixée à la lumière des résultats des expériences précédentes, à savoir 1) la quantité de gypse équivalente à la dose de carbonate de soude trouvée dans le sol, 2) plus l'équivalent du surplus du bicarbonate au delà de 0,200%, et enfin 3) la quantité équivalente à la soude échangeable — et ceci au cas où l'on désire améliorer d'abord le sol. Si la quantité de gypse à appliquer dépasse trois tonnes au feddan il est préférable de l'appliquer en deux ou trois fois, en faisant suivre chaque application d'un labour et d'une inondation. Si cette quantité est de trois tonnes ou au-dessous on l'applique en une seule fois. Si cette application se fait en répandant aussi uniformément que possible le gypse à la surface de la terre, et on le fait suivre d'un labour en vue de bien mélanger le gypse au sol. On maintient la terre inondée pendant une période d'environ quatre semaines.

Au bout de cinq jours on observe déjà les effets du gypse qui consistent en une plus grande perméabilité de la terre et un fonctionnement des drains qui éliminent de l'eau chargée de sulfate de soude, produit résultant de la réaction entre le carbonate de soude, et le gypse (sulfate de chaux). Et, à mesure qu'approche la fin de la période d'inondation, on observe la disparition graduelle de la réaction alcaline de la surface du sol, ainsi que celle du sulfate de soude. La terre est ainsi prête à recevoir la culture suivante. En vue d'accélérer le dessalement et d'écourter la période d'amélioration, S.E. Moharram Pacha eut l'idée d'appliquer en une seule fois la quantité totale de gypse requise et de faire suivre cette application d'un labour profond avec charrue à versoir suivi de l'inondation que l'on maintient pendant une mois environ pour permettre à l'eau chargée de gypse de pénétrer profondément. Mais cette façon de procéder n'est possible que là où l'on dispose de fortes charrues et d'eau en quantité suffisante.

Pour la généralité des cas, l'application fractionnée est seule à recommander.

Par cette méthode d'applications fractionnées et successives de gypse suivies chaque fois d'un labour et d'une inondation (dans les terres très alcalines s'entend, où la quantité de gypse calculée dépasse les 5 tonnes) on arrive à débarrasser la terre de tous les sels nuisibles et à la rendre apte à porter les cultures les plus sensibles.

Le tableau suivant montre les quantités de gypse appliquées à chacun des "hochas" figurant dans le tableau précédent et les rendements respectifs des cultures faites pendant les années 1937, 1939, 1940, 1942 et 1943 dans le Hod No. 3.

No. du hochas	Quantité de gypse appliquée au def. en tonnes	RENDEMENT AU FEDDAN				
		Avant l'ap- plication du gypse		Après l'application du gypse		
		1937	1939	1940	1942	1943
		Riz en Ardebs	Riz en Ardebs	Coton Achmouni en Kantars	Coton Achmouni en Kantars	Coton Karnak en kant.
3	9	1.9	7.6	2.9		7.89
4	11	1.8	1 0.6	3.5		6.56
5	11	0.6	9.1	3.0		5.25
6	6	0.7	7.7	2.7		4.49
7	9	0.5	5.2	8.8 riz	4.8	
8	13	0.6	7.3	13.0	5.8	
9	20	0.4	10.3	8.0	3.2	
10	1	8.9	7.9	Bon bersim	3.5	
11	1	6.9	7.9	"	"	
12	1	1.3	8.8	"	"	
13	0.5	9.0				
14	0.5	8.9				
15	0.5	8.6				

TABLEAU MONTRANT LES DOSES DE SELS NUISIBLES DANS LE SOL AVANT ET APRES SON TRAITEMENT PAR LE GYPSE DANS LE "HOD" 3.

No. du hochas	Année	Carbonate de Soude o/o				Quantité de gypse par feddan employée Tonnes
		Sol	Sous-sol	Sel Marin o/o Sol	Sous sol	
3	1938	0.212	0.170	0.184	0.184	9
	1940	0.053	0.106	0.052	0.044	
	1943	0.020	0.080	0.060	0.070	
4	1938	0.244	0.254	0.200	0.192	11
	1940	0.043	0.202	0.036	0.096	
	1943	traces	0.070	0.030	0.096	
5	1938	0.254	0.297	0.188	0.160	13
	1940	0.053	0.159	0.064	0.156	
	1943	néant	néant	0.040	0.020	
6	1938	0.127	0.138	0.124	0.184	6
	1940	0.053	0.138	0.080	0.088	
	1943	traces	0.020	0.090	0.040	
7	1938	0.233	0.233	0.244	0.428	9
	1940	0.088	0.117	0.052	0.080	
	1941	néant	0.095	0.124	0.088	
8	1938	0.318	0.148	0.168	0.208	13
	1940	0.064	0.117	0.108	0.156	
	1941	néant	0.072	0.140	0.104	

ETAT DES TERRES

L'amélioration de l'état du sol s'étant réduite après l'addition du gypse, allait de pair avec l'amélioration que les doses des rendements. Les analyses effectuées à plusieurs reprises montrèrent des sels avaient diminué, les sels leca- lins, aussi bien que les sels neutres ainsi que le montrent les tableaux suivants.

De nombreux dosages à diverses profondeurs du sol étaient faits pour suivre l'élimination de ces sels. Dans le hochas 9, Hod No. 3, contenant de l'alcali en quantité supérieure à celle de toutes les autres parcelles de Birket el Hag, on a utilisé 20 tonnes de gypse au feddan et l'on a obtenu après le traitement des récoltes normales.

LE TABLEAU SUIVANT MONTRE LES DOSES DE CARBONATE DE SOUDE TROUVEES A DIVERSES PROFONDEURS ALLANT JUSQU'A UN METRE, AVANT ET APRES LE TRAITEMENT

Profondeur de la couche.	Carbonate de soude pour cent		
	1939	1940	1941
De 0 à 25 centimètres	0.445	0.021	néant
De 25 à 50 "	0.486	0.074	traces
De 50 à 75 "	non dosé	non dosé	0.016
De 75 à 100 "	"	"	0.011

Dans une expérience faite en vue de constater les effets d'un traitement avec les quantités de gypse inférieures à celles trouvées par le calcul, on a appliqué les 5/8 de la quantité nécessaire au feddan et ceci dans un cas particulier, sur la Hochas No. 6 du Hod No. 2 de la propriété de S.E. Osman Pacha Moharram tandi qu'on appliquait les quantités intégrales dans les autres hochas. Dans le tableau suivant sont consignés les résultats du dosage du carbonate de soude dans les couches du sol et du sous-sol désignées respectivement par les lettres A et B, ainsi que le poids de la récolte du coton obtenue pendant les deux années consécutives au traitement.

TABLEAU MONTRANT LES RESULTATS COMPARATIFS OBTENUS PAR UN TRAITEMENT AU GYPSE COMPLET ET INCOMPLET ET SON INFLUENCE SUR LA TERRE ET LES RECOLTES

No. du hochas	Couche	soude dans la terre o/o 1938	Quantité calculée de gypse en tonnes par feddan	Quantité de gypse employé	Rendement du coton. Kantar par feddan	
					Achmouni	Karnak
4	B	0.15	0.03			
	A	0.19	traces	7	7	4.00 5.27
5	B	0.18	traces			
	A	0.19	0.02	7	7	3.00 5.55
3	B	0.15	0.02			
	A	0.04	traces	2	2	4.10 5.27
6	A	0.23	0.07	8	5	2.50 3.80
	B	0.14	0.07			

Il ressort des résultats obtenus que la parcelle d'une superficie d'environ 80 feddans qui n'avait pas reçu la quantité totale de gypse requise pour neutraliser complètement le sel alcalin dosé, a donné en 1940 un rendement inférieur à la moyenne des trois autres parcelles de 1,25 kantar au feddan. Cette différence s'est élevée à 1,56 en 1943.

Il ressort aussi que la dose de carbonate de soude n'ayant pas été éliminée dans le sol et le sous-sol est très approximativement équivalente à 2,5 ou 3 tonnes de gypse déduites de la quantité totale calculée. D'ailleurs ce fait a été observé dans plusieurs endroits de Birket el Hag, où la quantité de gypse calculée allait d'une demi-tonne à 12 tonnes par feddan. Si on n'appliquait qu'une fraction plus ou moins grande de ces quantités il en résultait une élimination incomplète des sels alcalins.

L'élimination de ce sel n'était complète que lorsqu'on avait employé toute la quantité de gypse nécessaire.

L'auteur décrit ensuite en détails les opérations de dessalement et de traitement au gypse, effectuées sur la propriété de S.E. Hussein Einan Pacha en collaboration avec la Société Royale d'Agriculture.

Des tableaux sont donnés montrant les rendements des cultures successives faites sur chacune des parcelles traitées. Les conclusions ont été les mêmes que celles obtenues sur la propriété de S.E. Moharram Pacha à savoir, les parcelles ayant reçu la première année la quantité totale de gypse ont donné dès la deuxième culture de coton Karnak des rendements normaux.

Dans l'économie suédoise

Crise de devises et politique économique

La crise de devises fortes dont souffre actuellement la Suède, et qui vient d'être subitement "dévoilée", a ravivé la polémique qui oppose depuis longtemps déjà le Gouvernement socialiste de ce pays et les organisations du capital privé sur les problèmes financiers et économiques. Cependant, le débat semble avoir pris, cette fois, un tour très sérieux, tant par la personnalité de ceux qui s'y sont ouvertement engagés que par l'aspect nouveau de la situation, qui a causé de lui-même une forte impression.

L'événement central fut la révélation de l'épuisement précipité des réserves de devises. De ces réserves, qui représentaient en octobre 1946 environ 2.600 millions de couronnes, il ne resterait plus aujourd'hui que la contre-valeur d'environ 600 millions, dont une partie importante en devises qui ne peuvent être négociées librement sur le marché mondial. Le cri d'alarme poussé dans le camp des Libéraux et Conservateurs, amena le Premier Ministre à reconnaître la gravité de la situation et à énoncer les premières mesures qu'il entendait prendre pour enrayer la crise. Cette intervention gouvernementale n'eut pas pour résultat d'apaiser les adversaires. Bien au contraire, le ton de la polémique monta et l'on vit entrer en lice des personnalités — généralement fort discrètes — telles que M. Jacob Wallenberg, directeur d'une des plus grandes banques de Suède, et M. Torsten Kreuger, propriétaire de journaux importants et financier influent. En face d'eux, le Premier Ministre Erlander, le Ministre des Finances, M. Ernst Wigforss, et le Parti social-démocrate, défendirent la gestion gouvernementale contre les critiques acerbes des organisations "bourgeoises."

Critiques de l'opposition

COMME il arrive souvent dans cette sorte de duel, l'élément tactique ne favorise pas la clarté. Cependant que les milieux financiers et industriels concentrent leurs coups sur la Banque d'Etat et sa théorie financière, le Gouvernement manœuvre d'un bout à l'autre du domaine de la politique économique.

Les premiers mettent en cause M. Wigforss et la Riksbank. La doctrine de cette dernière est, disent-ils, profondément inspirée de la théorie de J. M. Keynes, sur le maintien de faibles taux d'intérêt. En se refusant à augmenter le taux de l'escompte bancaire (2 1/2 0/0), la "Riksbank" veut maintenir à la parité le cours des obligations d'Etat (3 0/0). Mais cette doctrine, ajoutent ces mêmes milieux, ne convient absolument pas à l'actuelle situation financière et sociale de la Suède. Ainsi, précisent-ils quand les banques privées ont dû, pour satisfaire les demandes d'emprunt de leur clientèle, vendre des obligations d'Etat, la "Riksbank" s'est vue contrainte de racheter ces obligations pour en préserver les cours et, par là même, éviter l'augmentation du taux d'escompte. Les centaines de millions ainsi libérés ont précipité les demandes de marchandises d'importation, augmenté les investissements et de ce fait, contribué considérablement à l'épuisement des réserves de devises. Et d'ajouter, comme le fait la revue financière "Finanstidningen" dans un de ses derniers numéros: "Cette politique financière a fait en deux ans d'un des pays les plus favorisés du monde un de ceux qui, aujourd'hui, ont le plus besoin d'aide. La Suède est maintenant classée par les experts américains à un niveau inférieur à ceux du Danemark et de la Norvège qui, pendant quatre ans, furent pressurés par l'occupant étranger".

Les arguments du Gouvernement

DE son côté, le Gouvernement présente le problème un peu différemment. Sans insister, il réfute l'accusation portée contre la gestion de la "Riksbank" et fait intervenir d'autres facteurs: l'accord commercial avec les Etats-Unis, la sécheresse qui a motivé de considérables importations de céréales, les répercussions de la crise britannique, et surtout, le fait que les mesures restrictives décrétées le 15 mars 1947, et visant les importations, n'ont pas eu d'effets rapides.

Mais, ajoute le Premier Ministre, il faut se garder de toute exagération. Les importations n'ont pas été démesurées et les stocks qui ont été constitués représentent une contre-partie importante. En revanche, on n'insiste pas assez sur l'insuffisance de la production qu'entraîne le manque de main-d'œuvre, l'instabilité de celle-ci et l'absentéisme.

Le Gouvernement se défend encore d'avoir ouvert la porte à l'inflation. Il remarque que, malgré une forte augmentation du pouvoir d'achat, au cours des premiers mois de l'année, augmentation évaluée à 1,5 milliard de couronnes environ, les prix ont

été maintenus à un niveau constant. L'indice des prix de gros accuse seulement une augmentation de 2 0/0 par rapport à l'année 1945. Seuls, deux pays dans le monde: la Norvège et la Suisse, ont pu faire mieux. Cette constatation souligne, selon le Gouvernement, un des effets heureux des importations massives. Les 1.200 millions de couronnes de marchandises, qui représentent l'augmentation des importations au cours des premiers mois de l'année, ont permis de fixer une partie importante de l'excédent du pouvoir d'achat. Le bilan que l'on peut dresser aujourd'hui n'est donc pas un bilan de catastrophe, d'après les milieux dirigeants; et l'aggravation constatée de la situation financière ne condamne pas la politique du Gouvernement. Toutefois, ce dernier ne nie pas que les perspectives d'avenir sont peu encourageantes et que l'attention doit être sérieusement retenue sur les problèmes actuels.

Remèdes et difficultés

LA crise des devises impose en premier lieu une réglementation plus sévère des importations et une réduction de la consommation intérieure. Les effets de ces mesures, en se combinant avec l'augmentation importante du pouvoir d'achat résultant de l'application d'un nouveau programme de réformes sociales (allocations familiales, retraite des vieux, réductions d'impôts, etc...), risquent de précipiter l'inflation. Le Gouvernement ne l'ignore pas. Mais il entend à la fois tenir les promesses faites aux salariés et répartir équitablement les charges qui vont peser sur la nation.

Comment va-t-il parvenir? Et, plus généralement, quel programme, a-t-il élaboré pour enrayer la crise actuelle? Au point de vue du commerce extérieur, l'orientation vers les pays à devises fortes va certainement se préciser. Pratiquement, cela signifiera un effort plus grand d'exportation de papier et de pâte à papier et un ralentissement des envois de bois, principalement destiné aux pays à monnaie faible. De leur côté, les importations, avons-nous déjà dit, seront strictement limitées. Enfin, les avoirs à l'étranger seront probablement et prochainement réduits. Il s'agit jusque là d'une réponse claire. Il n'en est pas de même, semble-t-il, pour les autres, mesures à l'étude ou en projet.

L'augmentation de la production, notamment, sous-entend la solution préalable du grave problème de la main-d'œuvre, que l'on ne croit guère pouvoir régler par l'apport étranger. De même, la limitation des revenus n'apparaît pas comme une opération aisée, étant donné que le Gouvernement projette un contrôle des bénéfices des entreprises tout en restant réfractaire à l'idée d'un blocage général des salaires. Le choix de nouvelles sources de revenus fait également hésiter: pour éviter d'augmenter les impôts directs et de réintroduire la taxe sur les transactions, le Gouvernement envisage un relèvement des impôts de consommation, portant sur les produits non absolument indispensables, notamment sur l'alcool et le tabac, ce qui lui fait prévoir un fort courant de protestations. Enfin, le Gouvernement compte sur l'épargne publique pour l'aider à endiguer l'inflation. Or, la notion d'épargne est à peu près inexistante en Suède, où le crédit est roi et où la vente à tempérament s'est généralisée depuis fort longtemps.

Les opposants à ce programme et notamment les partis bourgeois, ne cachent pas leurs craintes. Mais il faut reconnaître qu'ils ne proposent, pour leur part, aucun plan d'ensemble. A l'exception de certains, comme M. Torsten Kreuger, qui semblent faire le tour du problème en demandant le retour à un complet libéralisme économique, la révision de "malheureux" traités de commerce et une politique de grands emprunts à l'étranger, les autres opposants se contentent de demander généralement l'élévation du taux d'escompte et le rétablissement de la taxe sur les transactions. On peut cependant imaginer que des mesures telles que le blocage des salaires et la remise à date ultérieure de l'application des réformes sociales, ne sont pas toujours étrangères à leurs pensées.

De toute façon, l'agitation entretenue autour des problèmes de la crise ne semble pas devoir s'apaiser rapidement. Les difficultés elles-mêmes ne feraient qu'apparaître si l'on envisage les épreuves que constituent les grandes exportations à crédit, notamment à la Russie, qui commenceront prochainement. Trouvera-t-on en Suède même la juste politique qui permettra d'en triompher, ou doit-on penser avec certains que, dans un monde économiquement désorganisé, c'est aux solutions internationales qu'il faudrait tout d'abord songer?

M. CHOUROT,
(A.F.P.)

LA PLAN MARSHALL ET LA REPRISE DU COMMERCE INTERNATIONAL

par

Sammy BERACHA

COMMENT juger le plan Marshall sans rapporter, ce qu'il est réellement à ce qu'il aurait voulu être?

La proposition initiale du Chef du State Department portait d'une constatation indéniable: des circonstances historiques, qu'ils n'ont pas provoquées, ont fait des Etats-Unis une puissance dont le comportement conditionne le relèvement économique du monde. Elle est matérialisée, cette puissance, non seulement par une production supérieure actuellement à celle de n'importe quel continent, mais, en même temps, par des réserves d'or représentant au minimum les deux-tiers du total mondial de métal jaune consacré au soutien des systèmes monétaires.

Le monde, — et, notamment, l'Europe, — a besoin de produits américains pour subsister et hâter son relèvement. Mais la plupart des nations sont dépourvues des moyens de les acheter, ces moyens étant eux-mêmes détenus par les Etats-Unis. De deux choses l'une: ou les Américains veulent contribuer au relèvement des nations ruinées par la guerre, et alors ils consentent à prêter leur or, ou ils s'enferment dans leur prospérité en laissant le reste du monde se débrouiller seul.

Cette dernière solution comporte, pour les Américains, l'inconvénient de la surproduction, qui fait de la prospérité même un mal. Washington est donc tout naturellement conduit, dans l'intérêt même de son économie, à vouloir aider le monde à retrouver sa norme. Pour cela, il ne suffit pas de vendre à crédit les produits américains, mais il faut encore prêter aux nations affaiblies, telle, par exemple, la France, les dollars qui leur permettront de rétablir les communications économiques entre elles et, portant, de reconstruire le marché mondial.

Voilà la situation à laquelle correspond le plan Marshall. Rien ne sert, en effet, d'élaborer à Londres et à Genève un système de commerce et de plein emploi si, au départ, tout commerce est rendu impossible par des restrictions monétaires. Pour le bonheur complet des Etats-Unis, il faut donc que le monde entier soit heureux.

Or, l'Europe, à qui l'offre du Général Marshall a été faite, n'y a pas répondu dans son ensemble. Négligeons ici les raisons de ce défaut d'unanimité. Seul nous importe de savoir si l'intérêt des Etats-Unis de rétablir un courant de commerce international disparaît du fait que le nombre des nations qui consentent à ce rétablissement, avec leur aide, est limité.

AIDE COLLECTIVE OU INDIVIDUELLE ?

NULLEMENT. La menace de surproduction américaine n'est pas amoindrie à la suite de ce manque d'unanimité européenne. Au contraire. Reste cependant à déterminer si le plan Marshall, basé sur l'idée de n'accorder une aide américaine qu'à une association de nations "nécessiteuses", résolue jéritablement à l'entraide, est valable malgré le refus d'une partie des intéressés. Ne vaudrait-il pas mieux considérer séparément chaque cas d'espèce et subordonner l'aide, non plus à des considérations économiques, mais à des intentions politiques?

Les Etats-Unis n'y ont pas intérêt. La France et l'Europe pas davantage. En substituant l'aide individuelle au système d'aide collective, les Américains introduiraient, en effet, dans les rapports économiques entre nations, des critères de discrimination qu'ils n'ont cessé de vouloir faire disparaître précisément. Le plan Marshall est un acte de bonne foi. La discrimination parmi les "Seize" serait une preuve d'arrière-pensées et nous ramènerait purement et simplement à la "doctrine de Truman".

L'intérêt des Etats-Unis au maintien du plan Marshall est donc évident. Celui de l'Europe et de chacune des nations qui la composent le reste-t-il pour autant?

En ce qui concerne les "Seize", la réponse affirmative s'impose sans restrictions. Prenons l'exemple de la France. Les conditions auxquelles elle doit répondre pour bénéficier du plan Marshall ne sont pas les mêmes que celles qu'exigerait une négociation bilatérale. Elle doit coopérer avec les quinze autres nations bénéficiaires. Et c'est tout. Aucun autre engagement ne lui est demandé et surtout pas celui de se conformer à certains comportements diplomatiques.

Cependant, ni l'ampleur, ni l'urgence des besoins de chacun des "Seize" ne sont identiques. La France a manifestement besoin d'une aide immédiate en considération de la particularité de son cas. Rien ne s'oppose à ce que les Etats-Unis se réservent, en marge du plan Marshall, la possibilité de considérer certains cas spécifiques. Il faut, au contraire, qu'ils aient la latitude d'intervenir financièrement pour corriger chaque fois que cela s'avérera nécessaire, les imperfections du "pool" des nations européennes.

COOPERATION CIRCONSCRITE

DAUTANT plus que, pour l'Europe dans son ensemble, le problème est moins simple qu'il ne le paraît. La coopération économique la plus profitable pour elle eût été celle de sa partie industrielle avec sa partie agricole. Or, cette coopération essentielle est rendue impossible précisément par le refus des nations de l'Europe agricole d'accepter l'initiative Marshall. La coopération économique exigée par cette dernière est donc malheureusement circonscrite entre nations dont les économies se concurrencent en temps normal, plus qu'elles ne se complètent. Il y a là, reconnaissons-le, une imperfection. Mais elle ne rend, ni inopérante, ni inutile, la coopération, car ici elle tend à substituer l'entente aux efforts anarchiques qui conduisent à des compétitions ruineuses.

Reste à savoir si le "pool" de l'Europe industrielle devra orienter définitivement son commerce extérieur comme si son complément agricole devait lui demeurer étranger. Voilà bien la seule question à laquelle nous sommes incapables de répondre, bien que l'industrialisation fiévreuse de certains pays danois nous donne des indications sur la transformation de la structure économique de l'Europe.

Il n'en est pas moins vrai que le réaménagement des rapports économiques, si réaménagement il y a, se fera d'autant plus facilement qu'il résultera d'une coopération, même limitée aux nations dont les économies sont analogues. La structure des rapports économiques mondiaux est en train de changer sous nos yeux. Il est bon que nous ayons l'impression que ce changement est surveillé d'aussi près que possible.

HAUSSE DES PRIX AUX ETATS-UNIS

par

Suzanne CHENNEVIERE

DEPUIS quelques mois, les ménagères des Etats-Unis dépendent de plus en plus de dollars pour s'approvisionner; la viande est à un prix jamais atteint auparavant, les œufs et la volaille augmentent, et le budget familial est encore gonflé par le coût sans cesse accru des vêtements et des chaussures.

Cette nouvelle hausse des prix est une déception; on avait espéré que les appels lancés par le Président Truman en faveur d'une réduction volontaire des prix mettraient un terme à l'inflation naissante; les commerçants de détail d'une petite ville du Massachusetts, Newburyport, avaient répondu! "OK. Mr. President. We're With You" et pris l'initiative d'une baisse générale de 10 0/0; mais les prix de gros n'ont pas baissé et les détaillants ont renoncé à l'expérience; aujourd'hui, on ne parle plus du "plan de Newburyport" que pour en homologuer l'échec.

La hausse des prix reste, pour l'homme de la rue, un phénomène non seulement décevant, mais mystérieux. Chacun sait que l'économie américaine produit en quantités de plus en plus grandes et dorénavant beaucoup plus considérables qu'avant la guerre; si les prix élevés peuvent s'expliquer dans certains pays par l'insuffisance de l'offre, ce n'est certes pas le cas aux Etats-Unis: la viande, par exemple, n'a jamais été aussi abondante que cette année; on estime qu'il y aura eu par personne près de 70 kilos de viande (bœuf, porc et mouton) pendant l'ensemble de 1947, ce qui fait presque 200 grammes par jour, 12 kilos de plus que pendant une année d'avant-guerre.

Les isolationnistes affirment que les prix restent élevés parce qu'une grosse partie de la production américaine est exportée. Les statistiques ne confirment guère cet argument: pour reprendre l'exemple typique de la viande, les allocations à l'exportation sont fixées à 3 0/0 seulement de la production et les pays étrangers sont loin d'acheter toute la quantité à laquelle ils ont droit; ils achètent même moins actuellement qu'en 1946.

AUGMENTATION DE LA DEMANDE INTERIEURE

L'AUGMENTATION des prix ne semble due ni à une raréfaction de l'approvisionnement ni à une ponction excessive des exportations sur la production nationale, mais tout simplement à une incroyable augmentation de la demande intérieure. Parlons une dernière fois de la viande: jamais depuis 35 ans la consommation n'en a été aussi élevée que ces derniers mois.

Cependant le rapport entre l'aide américaine à l'étranger et les prix intérieurs vient d'être le sujet d'une controverse très acerbée entre le Président Truman et le sénateur Taft. Celui-ci fut isolationniste jusqu'à Pearl Harbour, résista tant qu'il put à l'entrée en guerre des Etats-Unis et vota contre le prêt-bail; aujourd'hui, il se montre encore réticent dans toutes les questions relatives aux engagements que prennent les Etats-Unis vis-à-vis de l'étranger; ainsi vient-il de déclarer: "Selon toute apparence, le Président et l'Administration ont renoncé à la baisse des prix pour faire à l'étranger des dépenses qui maintiennent les prix intérieurs à un niveau élevé."

La presse n'avait fait que peu de cas de cette déclaration et en fut plutôt surprise que M. Truman jugeât bon d'y répondre. A une conférence de presse subséquente, il y consacra mille mots au cours desquels le nom du sénateur revient à cinq reprises. Notons que ce n'est pas la première fois que M. Truman semble prendre un malin plaisir à pointer son tir sur la cible Taft: l'an dernier, dans un discours prononcé pour défendre l'Office de Contrôle des Prix (O.P.A.) contre lequel M. Taft avait déclenché l'offensive, le Président avait répété vingt-fois le nom du sénateur de l'Ohio.

Selon M. Truman, la thèse Taft pourrait se résumer dans cette phrase: "Le seul moyen de faire baisser les prix, est de réduire la demande", thèse "fallacieuse et dangereuse", qui risquerait de plonger le pays dans "une récession ou une dépression tragique. La vieille théorie du "boom" infailliblement suivi d'un "bust"; le Président, lui, veut maintenir la demande à un niveau élevé grâce à l'emploi total de la main-d'œuvre, et qu'une production à plein rendement aura pour conséquence une baisse spontanée des prix. Car c'est désormais aux hommes d'affaires qu'il appartient de réglementer les prix puisque, rappelle M. Truman non sans malice, M. Taft lui-même a forte-

ment contribué à retirer cette tâche au Gouvernement en condamnant l'O.P.A.

On croyait que la controverse en resterait là, tant s'en faut! Deux jours après, M. Taft ripostait violemment, accusant le Président de n'être pas conséquent avec lui-même: "Il parle de baisse des prix quand tous les actes de son Administration tendent à les faire monter", et nient avoir dit que "le seul moyen de faire baisser les prix est de réduire la demande".

Personne ne semble être en mesure d'affirmer si la phrase a été ou non prononcée. Peu importe d'ailleurs: l'intérêt de la controverse est qu'on peut la considérer comme un signe annonciateur de batailles futures. Elle montre combien la politique étrangère bi-partite est précaire.

DEMOCRATES ET REPUBLICAINS

ON répète depuis la fin de la guerre que les Démocrates et les Républicains sont unanimes à approuver la politique du Secrétaire d'Etat, mais il ne faudrait pas perdre de vue que leurs rivalités à l'intérieur peuvent finir par conditionner l'action des Etats-Unis à l'étranger. Quand les Républicains, sous la conduite de Taft, ont obligé l'Administration à abandonner les contrôles, la demande intérieure s'est naturellement accrue. De son côté l'Administration encourageait les exportations, et si l'intensification des exportations devait amener une raréfaction des marchandises sur le marché intérieur, il s'ensuivrait nécessairement un déséquilibre grave entre l'offre et la demande.

C'est dire que la politique de l'Administration combinée au régime d'économie libre imposé par les Républicains risque fort de compromettre irrémédiablement l'équilibre économique du pays. Cette incompatibilité, les deux partis ne manqueront pas de la mettre de plus en plus en lumière au fur et à mesure que les élections présidentielles de 1948 approcheront. Déjà, M. Truman a choisi, pour la personnalifier, M. Taft qu'il semble considérer comme son futur rival.

En tout état de cause, il n'est nullement impossible que le Parti républicain désigne Robert Alphonse Taft comme son candidat à la Présidence des Etats-Unis. Bien qu'il ne joue un rôle à Washington que depuis 1938, bien qu'il n'en soit encore qu'à la moitié de son second mandat de sénateur, c'est déjà une des personnalités les plus puissantes du Capitole. Aucun autre sénateur n'occupe autant de positions-clés. Indépendamment de son poste de président de "Steering Committee", il est le doyen de la Commission des Finances et le président de la Commission du Travail et vient, à ce dernier titre, de remporter une victoire retentissante en décidant le Sénat à passer outre au veto opposé par M. Truman à la législation ouvrière dont il était en majeure partie l'auteur.

Il est né en 1889 d'une famille établie depuis trois générations à Cincinnati, mais dont la célébrité s'étend bien au-delà de l'Etat de l'Ohio puisque son grand-père fut Secrétaire à la Guerre et Procureur général et son père, William Howard Taft, Président des Etats-Unis de 1908 à 1912. Ce n'est pourtant qu'à 50 ans qu'il accéda au Capitole, mais deux ans après, en 1940, il faisait déjà campagne — un peu prématurément — pour faire désigner par le Parti républicain comme candidat à la Présidence des Etats-Unis.

Ce qu'il n'a pas réussi en 1940, y parviendra-t-il en 1948? Si l'opinion publique seule déterminait le choix du candidat, le Parti républicain devrait plutôt désigner M. Dewey, l'actuel gouverneur de l'Etat de New York, ou M. Vandenberg, ou encore M. Stasson. Mais le candidat est élu à une "convocation" où n'assistent pas les éléments de base du parti mais seulement des délégations de chaque Etat. Là, l'influence des grands patrons se fait bien davantage sentir qu'aux élections générales, et M. Taft est bien vu des gros bonnets: il est "regular", disent-ils, il ne s'est jamais vraiment éloigné de l'aile conservatrice.

La prochaine "convention" des républicains n'aura lieu que le 20 Juin 1948; il faut donc attendre encore un an avant de savoir si M. Taft sera le porte-drapeau du "Grand Old Party" pendant la campagne électorale... et jusqu'en novembre suivant pour savoir si, comme John Quincy Adams, Robert Alphonse Taft reprendra possession à l'âge mûr de la demeure présidentielle où Bob passa quatre années de sa jeunesse.

NOUVELLES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE L'ETRANGER

L'INDUSTRIE NEERLANDAISE DU PAPIER PARAFFINE

L'INDUSTRIE du papier paraffiné aux Pays-Bas est encore une branche assez jeune; elle s'est formée il y a quelque vingt-cinq ans et depuis ce temps cinq fabriques néerlandaises se sont intéressées à la fabrication du dit papier, établies à Amsterdam, à Rotterdam, à Schiedam, à Leeuwarden et à Enschede.

Les matières premières essentielles à la fabrication du papier paraffiné sont le papier et la paraffine. Celle-ci est un dérivé de pétrole, tiré du pétrole brut après deuxième ou troisième raffinage. Cette paraffine, complètement libérée d'huile, incolore et insipide, est particulièrement propre à la fabrication du papier paraffiné destiné à l'emballage de vives. Pendant les années de guerre on a dû recourir à la paraffine synthétique qui n'était ni inodore ni insipide.

Avant la guerre l'industrie néerlandaise du papier paraffiné consommait en moyenne 500 tonnes de paraffine par an; en 1946 cette consommation était de 240 tonnes. Signifions toutefois que l'obtention des diverses sortes de papier propres à être employées dans cette industrie a soulevé plus de difficultés que l'obtention de la paraffine elle-même.

Pendant les années d'avant-guerre l'industrie du papier paraffiné consommait environ 2.200 tonnes de papier par an; en 1946 ce chiffre se montait à 840 tonnes, la production restant ainsi au-dessus du niveau d'avant-guerre.

Suivant le produit à emballer, le papier paraffiné doit répondre à toutes sortes d'exigences plus ou moins spéciales. Ce papier sert à l'emballage de plusieurs produits, dont les principaux sont: toffées, caramels, pain d'épice, biscuits, certains articles de tabac, confitures, sirop, chocolat, certains articles métalliques (tels que lames pour rasoirs), fruits et légumes frigorifiés, préparations chimiques, médicaments et poudre d'oeuf. Outre le papier paraffiné on fabrique également du carton paraffiné, principalement sous forme de gobelets et servant à l'emballage de confitures et de sirops.

Le gobelet en carton, avec d'autres articles de cartonnage en rond, a remplacé surtout l'emballage en fer-blanc et en verre, remplacement qui a commencé dès la fin de la première guerre mondiale. Vers 1925 le gobelet en carton apparaît aux Pays-Bas sous forme de cornet pour glace et boissons et quelques années plus tard, les fabriques néerlandaises lançaient sur le marché des confitures et des sirops emballés en gobelets.

POUR ARRETER LA HAUSSE DES PRIX AUX ETATS-UNIS

M. Anderson, ministre de l'Agriculture, ayant annoncé que la commission alimentaire du Cabinet; du président se réunirait bientôt pour recevoir un rapport spécial sur les prix des denrées alimentaires des Etats-Unis, on prévoit que des mesures vont être prises pour arrêter la spirale ascendante des prix dans le domaine de l'alimentation.

Alors que des groupes de syndicats et de consommateurs avaient demandé la convocation du Congrès — ce qui a eu lieu — pour contrôler le prix des denrées alimentaires, on s'attend à ce que le prochain rapport serve de base à une décision du président demandant une mesure immédiate du Congrès.

DECLARATIONS MINISTERIELLES SUR LA SITUATION FINANCIERE FRANÇAISE

M. Robert Schumann, Ministre des Finances, a fait un composé sur la situation financière française devant la commission des finances.

Il a souligné que les dépenses du budget ordinaire de 1947 seraient couvertes par les recettes, normales. Alors que le déficit budgétaire initialement prévu était d'environ 17 milliards, le Ministre a précisé que les nouvelles évaluations, consécutives aux émissions de rôles déjà faites, laissaient espérer une plus-value d'environ 30 milliards, ce qui permettrait d'absorber le déficit.

Désireux de supprimer, pour le financement du budget extraordinaire, tout recours, aux avances de la Banque de France, le Gouvernement prévoit qu'à l'avenir, seule sera financée par l'emprunt la reconstruction des biens privés, celle des biens sinistrés de l'Etat devant être assurée par les recettes normales du budget.

LES TEXTILES EN GRANDE-BRETAGNE

Selon des statistiques publiées par l'Association des grossistes de textiles, en collaboration avec la Banque d'Angleterre, les ventes de textiles ont accusé en Grande-Bretagne au cours du mois de septembre dernier une augmentation de 9 % par rapport à septembre 1946. Tandis que les stocks montraient un accroissement de 53, % ?

LES PRIX DE GROS EN FRANCE

D'après le service national des Statistiques, l'indice provisoire des prix de gros de 135 articles, pour le mois d'octobre est 1.122 contre 1.096 en septembre. Le chiffre de base de 100 est celui de 1938.

LES NOUVELLES BASES POUR L'IMPOT SUR LES BENEFICES AGRICOLES EN FRANCE

Dans les milieux proches du Ministère des Finances, on précise que les nouvelles bases prévues pour l'établissement de l'impôt sur les bénéfices agricoles permettront le recouvrement de 20 milliards de Francs pour la prochaine année fiscale, au lieu de 7 milliards pour l'année en cours. On sait que ce ne sera plus l'évaluation du revenu cadastral qui sera prise comme base de cet impôt, mais l'évaluation forfaitaire des bénéfices, méthode déjà appliquée à certain nombre de cultures spéciales, telles la vigne et les produits maraichers. Toutefois les terres seront classifiées par région et catégorie d'exploitation.

LA MANUFACTURE FRANÇAISE DU TABAC

La manufacture française de tabac qui, comme tous les ans, avait fortement diminué en août (congés payés) a atteint 4.751 tonnes en septembre, soit en augmentation de 253% sur les mois précédents, 6% sur juillet et 14% par rapport à la moyenne mensuelle de 1938.

LES STOCKS DE TABAC TURC

Contrairement aux prévisions antérieures, on croit savoir que la récolte de tabac en 1947 atteindra un chiffre record, 103 millions de kilos qui se répartiraient approximativement ainsi : 45 millions pour la région de la Mer Noire et 4 à 5 millions pour la région d'Alexandrette et l'Est.

D'autre part, près de 20 millions de kilos de la récolte de 1946 restent encore invendus, et les exportateurs se demandent avec inquiétude s'ils pourront cette année liquider leurs stocks.

LES NEGOCIATIONS ANGLO-TURQUES

Les conversations économiques tuco-anglaises qui se déroulent à Ankara n'ont pour le moment abouti à aucun résultat positif. Le gouvernement turc exige en effet de l'or en échange des 16 millions de sterling "gelés" à la Banque centrale de la République Turque.

Mais la Grande-Bretagne déclare ne pouvoir effectuer actuellement aucun paiement en or et propose de liquider ce compte en exportant chaque année en Turquie pour environ 5 millions de sterling de marchandises.

Cette solution ne peut satisfaire le gouvernement turc par le mode de paiement des nouveaux achats anglais en Turquie reste indéterminé et la période de 3 ans demandée par la Grande-Bretagne paraît trop longue. Les négociations sont donc arrivées à un point mort.

LA PENURIE DE DOLLARS EN TURQUIE

La pénurie de dollars se fait de plus en plus sentir en Turquie et il ne fait plus de doute que des restrictions seront prochainement apportées aux importations d'articles qui ne sont pas de première nécessité.

Dès à présent, le ministère du Commerce, contrairement à la politique d'importations massives pratiquée depuis un an, refuse la plupart des licences d'importation pour des articles qui ne sont pas de première nécessité ou indispensables au développement industriel ou économique du pays.

LES ETRANGERS ACHETEURS D'AUTOMOBILES EN GRANDE-BRETAGNE

Le ministère des Combustibles rappelle que les étrangers ayant acheté des voitures en Angleterre et qui voudraient s'en servir pour des raisons d'affaires et personnelles, peuvent le faire moyennant une demande spéciale adressée à ce ministère.

L'EXPORTATION BRITANNIQUE D'AUTOMOBILES

Bien que les exportations britanniques de voitures de tourisme aient diminué de 400 unités au cours de septembre dernier en valeur, elles ont atteint le chiffre record de 3.770.000 livres sterling, soit un accroissement de 130.000 livres sur tout ce qui a marqué un record pour le nombre de voitures (plus de 13.800).

Selon la société des manufacturiers et des agents d'automobiles, l'explication est qu'en septembre, plus de voitures toutes prêtes ont été exportées, alors que précédemment la proportion de voitures en pièces détachées était plus élevée.

L'ESSENCE RATIONNEE EN SUEDE

Un sévère rationnement de l'essence vient d'être appliqué en Suède. Le trafic des voitures de tourisme et des camions et motocyclettes est interdit les dimanches et les jours de fête, ainsi que l'utilisation d'avions pour démonstrations aériennes.

LES TOURISTES ETRANGERS AURONT DE L'ESSENCE EN G.B.

Les touristes étrangers venant en Grande-Bretagne avec leur voiture ne sont pas affectés par la suppression de la ration d'essence aux particuliers, qui a été appliquée en Grande-Bretagne à partir du 1er octobre.

LA PRODUCTION D'ESSENCE BRUTE AUX USA

Selon l' "Oil & Gas Journal", la production journalière de pétrole brut aux Etats-Unis, pour la semaine terminée au 1er novembre, s'est élevée à 5.283.380 barils, en diminution de 30.035 barils sur la semaine précédente.

LES ETATS-UNIS ALLOUENT 27 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE RELEVEMENT CHINOIS

Le Département d'Etat américain a annoncé que 27.700.000 dollars ont été alloués pour l'achat de fournitures requises d'une façon urgente pour le relèvement de la Chine. Les premières expéditions de riz et de blé commenceront à la fin du mois de novembre.

Le programme établi prévoit l'expédition de 50.000 tonnes de blé (de source américaine) et 43.000 tonnes de riz (de source siamoise). Le reste consiste principalement en fournitures médicales. Le Département d'Etat a expliqué, à cet effet, que les demandes chinoises de céréales sont tellement grandes que le programme prévu ne pourra pas faire face à tous les besoins.

LE BROME DE LA MER NOIRE AFFECTE A DE NOUVEAUX USAGES

Le brome, que la Mer Morte contient en quantité presque inépuisables, est affecté à de nouveaux usages et sa production s'accroît considérablement, selon le "Palestine and Middle East".

Jusqu'ici, on s'en servait principalement pour la fabrication d'articles photographiques et de médicaments. Mais depuis quelque temps, cette substance est nécessaire, entre autres, pour une essence spéciale d'avion. La production de brome de la Mer Morte a rapidement augmenté de 200 à 1.000 tonnes annuellement.

LES EXPORTATIONS DE CEREALES DURANT LE MOIS DE DECEMBRE

Le Département de l'Agriculture des Etats-Unis vient d'annoncer les allocations prévues pour l'exportation de céréales des Etats-Unis durant le mois de décembre, allocations qui s'élèvent à 871.800 tonnes, soit dix pour cent de plus que le mois de novembre dont les allocations étaient de 788.800 tonnes.

LES EXPORTATIONS DE LAINE AUSTRALIENNE

Les exportations de laine à destination de la France pour le trimestre se terminant en septembre s'élèvent à 75.535 balles contre 169.064 pendant la même période de l'année dernière, et les statistiques officielles prévoient que les exportations totales de laine pour le trimestre en cours s'élèveront à 60% de celles de l'année dernière.

L'AUTRICHE VA RECEVOIR 26 MILLIONS DE DOLLARS EN OR

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France se sont mis d'accord en vue de remettre à l'Autriche 26 millions de dollars en or détourné par l'Allemagne des nations occupées durant la guerre. Une commission tripartite sera formée à cet effet.

D'autres quantités d'or détournées par l'Allemagne ont été déjà remises à la Belgique, au Luxembourg et à la Hollande. Les pays qui ont fait des réclamations à cet effet sont la Tchécoslovaquie, la Grèce, la Pologne, l'Italie et la Yougoslavie.

NOUVEAUX ACCORDS CONCLUS PAR LA SUEDE

Au cours de ces derniers mois, la Suède a poursuivi des négociations commerciales avec plusieurs pays. Après des pourparlers qui ont eu lieu à Madrid, en juillet, un accord a été conclu prolongeant jusqu'au 1er mars 1948 LE MODUS VIVENDI SUEDO-ESPAGNOL du 26 janvier 1946. L'accord possède un effet rétroactif depuis le 1er mars 1947. La liste des exportations suédoises comprend, outre les grands produits d'exportation ordinaire de la Suède, des contingents d'outils, de roulements à billes et différentes sortes de machines et d'appareils. Les exportations espagnoles comprennent des engrais potassiques, du plomb et du minium, du wolfram et des appareils sanitaires. Les paiements de ces échanges s'effectuèrent en couronnes suédoises.

En juillet a été conclu avec L'Australie un accord commercial qui entrera en vigueur du 1.5.1947 au 30.4.1948. L'accord implique l'engagement d'accorder des licences pour divers produits d'exportation suédois dont la liste est dressée en détail; les Australiens ont, en outre, fourni des informations sur leurs possibilités de livrer de la laine et des produits de laine, diverses sortes de fruits, du plomb et du zinc, ainsi que des peaux et des cuirs. Le commerce entre l'Australie et la Suède s'est développé sensiblement au cours de l'année passée.

Des négociations entreprises au commencement du mois d'août ont abouti à un accord touchant l'introduction de contingents supplémentaires dans le traité de commerce SUEDO-NORVEGIEN qui doit expirer le 31 décembre 1947. Selon le nouvel arrangement, les exportations additionnelles de la Suède comprendront, notamment, des bois sciés, de la pâte de bois, des outils, des moteurs, des machines et des appareils, tandis que les importations de Norvège consisteront en bois ronds, huile de baleine, huile de poisson pour usages industriels, etc.

A la fin de septembre a été conclu avec la BELGIQUE-LUXEMBOURG un accord supplémentaire qui demeurera en vigueur du commencement de juillet à la fin de cette année et selon lequel les exportations additionnelles de la Suède consisteront en bois sciés et rabotés, papier "kraft" pour sacs, etc. La Belgique espère être capable de fournir, notamment, du lithopone, les tourteaux d'arachide de l'huile de sésame et du savon blanc.

Les échanges avec la BULGARIE ont été réglés dernièrement par un accord couvrant la période allant du 1.10.1947 au 30.12.1948. Cet accord ne fixe pas de contingents, mais dans deux listes jointes à une annexe sont mentionnés les produits pour lesquels chacune des parties estime possible d'accorder des licences, à condition que ne s'y oppose pas une pénurie de ces mêmes produits.

De plus, un accord a été conclu récemment avec la ZONE FRANCAISE EN ALLEMAGNE touchant les échanges commerciaux et les paiements. Parmi les produits suédois d'exportation, on peut mentionner la pâte de bois, les aciers spéciaux et les produits pharmaceutiques. La liste des exportations françaises comprend, notamment, des moteurs électriques, des instruments chirurgicaux, de l'uranium, des colorants azoïques et diverses machines. Les paiements seront effectués au moyen de comptes dans la Banque de Suède. L'accord restera en vigueur pour une période de six mois; par la suite, tout solde éventuel sera réglé par un paiement en dollars.

TEXTES OFFICIELS

Edition française du J.O. No. 101 du 3 novembre 1947

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Arrêté ministériel No. 561 de 1947

Art. 1. — Les banques indiquées dans la liste ci-jointe (annexe No. 1) sont admises à accepter les dépôts des actions appartenant aux membres des conseils d'administration des sociétés anonymes et affectées à la garantie de leur gestion, en exécution de l'article 10 de la Loi No. 138 de 1947.

Art. 2. — Les fonctionnaires dont les fonctions sont indiquées dans la liste ci-jointe (annexe No. 2) auront la qualité d'officiers de police judiciaire pour contrôler l'exécution de la Loi No. 138 de 1947.

Art. 3. — Le présent arrêté entrera en vigueur à partir de la date de sa publication au "Journal Officiel".

(19 octobre 1947).

Annexe No. 1

Liste des banques admises à accepter les dépôts des actions appartenant aux membres des conseils d'administration des sociétés anonymes et affectées à la garantie de leur gestion.

- (1) National Bank of Egypt;
- (2) Banque Misr;
- (3) Banque Ottomane;
- (4) Barclays Bank;
- (5) Banque Belge et Internationale en Egypte;
- (6) Commercial Bank of The Near East;
- (7) Comptoir National d'Escompte de Paris;
- (8) Crédit Lyonnais;
- (9) Ionian Bank Ltd.;
- (10) Banque d'Athènes;
- (11) Banque Nationale de Grèce;
- (12) Arab Bank;

- (13) Banque Zilkha;
- (14) Banca Commerciale Italiana per l'Egitto;
- (15) Banque Mosséri;
- (16) Banque de Commerce (Tepeghiosi & Cie.);
- (17) Commercial Bank of Egypt;
- (18) Import and Export Bank of Egypt;
- (19) Turkiye is Bankasi;
- (20) Banco Italo Egiziano.

Annexe No. 2

Liste des fonctions dont les titulaires auront la qualité d'officiers de police judiciaire pour contrôler l'exécution de la Loi No. 138 de 1947.

I. — Fonctionnaires du Ministère du Commerce et de l'Industrie:

- (1) Le Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce et de l'Industrie;
- (2) Le Secrétaire Général du Ministère du Commerce;
- (3) Le Directeur Général et le Sous-Directeur du Département, du Commerce;
- (4) Le Directeur Général, le Sous-Directeur et les fonctionnaires techniques du Département du Commerce;
- (5) Le Directeur Général, le Sous-Directeur et les fonctionnaires techniques du Département de Chimie;
- (6) Le Directeur Général, le Sous-Directeur et les fonctionnaires techniques du Département des Mines et Carrières;
- (7) Le Contrôleur et les deux Sous-Contrôleurs du Département de la Législation Commerciale et de la Propriété Industrielle;
- (8) Le Contrôleur et les deux Sous-Contrôleurs des Sociétés et de la Production;
- (9) Le Directeur et les inspecteurs des sociétés;
- (10) Le Directeur et les inspecteurs de production;
- (11) Le Directeur et le Sous-Directeur du Registre du Commerce, les chefs des bureaux du registre du Commerce et leurs remplaçants, ainsi que les inspecteurs du registre du Commerce;
- (12) Le Directeur, le Sous-Directeur et les fonctionnaires de Législation;
- (13) Les inspecteurs des prix;
- (14) Le Directeur du bureau du Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce et de l'Industrie;
- (15) Le Directeur et les inspecteurs des Chambres de Commerce;
- (16) Le chef et les inspecteurs de la Section des Chambres Industrielles.

2. — Fonctionnaires du Ministère des Affaires Sociales:

- (1) Le Sous-Directeur et les inspecteurs d'Immigration;
- (2) Le Sous-Directeur et les inspecteurs de la Section d'Inspection.

3. — Fonctionnaires du Ministère des Finances;

Le Directeur, le Sous-Directeur et les inspecteurs des Sociétés, au Ministère des Finances.



LE CAIRE * BRUXELLES

d'un seul coup d'aile!

par la **SABENA** LIGNES AÉRIENNES BELGES

CORRESPONDANCES POUR TOUTES LES CAPITALES EUROPEENNES

Renseignements: BUREAU SABENA - SHEPHERD'S HOTEL
HELIOPOLIS PALACE HOTEL ET AUPRES DE TOUTES LES AGENCES DE VOYAGE

LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Le 18 Octobre 1947.

Blé

- L'ambassadeur d'Argentine en France, M. Julio Victorica Roca, annonce qu'à la suite de la demande qu'il avait formulée à son gouvernement, M. Nicolini, ministre des Postes et Télégraphes du gouvernement argentin, l'a officiellement informé que le président de la République Argentine et Mme Peron avaient décidé d'envoyer 10.000 tonnes de blé argentin et 10.000 tonnes de viande argentine pour la consommation de la population de la ville de Paris.
- Les camions militaires qui ont transporté le sucre des deux péniches déchargées à Verdun sont rentrés à Nancy apportant 200 tonnes de blé de semence en provenance du Wurtemberg. Ce blé permettra d'ensemencer 1.000 hectares. Il a été entreposé aux grands moulins Vilgrain.
- Les marchés américains de céréales ont été depuis une décade fort agités, les opérateurs interprétant, dans des sens divers, les achats ou la cessation des achats pour compte gouvernemental. Par ailleurs, le relèvement des marges de couverture est devenu effectif.
- Les achats de blé pour compte français semblent actuellement terminés sur les marchés américains. Les derniers achats ont porté sur 32.000 tonnes et pour la seconde tranche de 16.000 tonnes, le prix a dû être relevé de 25 cents par quintal et porté à \$ 5.75.

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du Décret Khédivial du 25 Juin 1898

Siège Social : LE CAIRE

Capital Lstg. 3.000.000
 Réserves Lstg. 3.000.000

SUCCURSALES EN EGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 bureaux), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiout), Assiout, Assouan, Benha, Beni-Souef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiout), Edfou (Sous-Agence de Louxor), Esneh (Sous-Agence de Louxor), Rashn (Sous-Agence de Beni-Souef), Fayoum, Héliopolis (Le Caire), Ismaïlia (Sous-Agence de Port-Said), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Louxor, Maghagha (Sous-Agence de Beni-Souef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiout), Mehalla Kébir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Said, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdourman, Port-Soudan, Tokar (Sous-Agence de Port-Soudan), Wadi Medani.

AGENCE DE LONDRES:

6 et 7, King William Street, E.C. 4

● Le gouvernement finlandais recevra du blé de l'U.R.S.S., en contrepartie des avoirs finlandais en Grande-Bretagne cédés à l'U.R.S.S.

● Les producteurs argentins recevront un bonus de 3 pesos par quintal de blé et de seigle, récolte 1947-48.

Cacao

● Le Comité du Cacao au Conseil international du Ravitaillement évalue le surplus mondial de la récolte 1947-48 à 545.000 t. dont 320.000 t. pour l'Ouest Africain britannique, 70.000 t. pour l'A.O.F., 125.000 t. pour le Brésil et 30.000 t. pour Saint-Domingue.

Les futurs approvisionnements permettront d'accorder pour l'année une allocation correspondant à 90 0/0 des quantités demandées. Une allocation intérimaire de 66 0/0 sera fixée pour la période allant jusqu'au 31 janvier 1948.

L'allocation annuelle accordée aux Etats-Unis comportera 130.000 t. en provenance de l'Afrique occidentale britannique et 100.000 t. de l'A.O.F.

Les transactions sur le beurre de cacao ne sont pas soumises au régime des allocations.

● Les ventes de cacao au Brésil atteignaient, le 9 septembre dernier, 800.000 sacs de 60 kg. destinés principalement aux Etats-Unis (embarquement avant fin décembre). Les approvisionnements du marché du cacao en septembre n'ont pas dépassé 50.000 sacs.

● Les prix du cacao de la Côte d'Ivoire, du Togo et du Cameroun, pour la campagne qui s'ouvre ne sont pas encore fixés. Ils enregistreront vraisemblablement une hausse notable.

● La récolte de cacao de la Côte d'Ivoire est estimée devoir atteindre 30.000/35.000 tonnes.

Café.

● Les cours du café sont actuellement très fermes sur les marchés américains.

Les milieux spécialisés estiment que cette tendance continuera à s'affermir jusqu'à la fin de l'année 1947.

● Les dernières informations transmises du Brésil font maintenant état d'une diminution de la récolte de café, diminution de l'ordre d'un million de sacs par rapport à la campagne dernière.

● L'offre de café de bonnes qualités pour livraisons immédiates est actuellement faible et les stocks des Etats-Unis ont fortement baissé. On signale des achats pour compte européen.

Céréales.

● Au cours de la période du 12 au 19 septembre, on a constaté une augmentation notable des exportations de céréales argentines. Les exportations de blé ont porté sur 64.232 t. et celles de maïs sur 55.350 t. Au cours de la semaine du 20 au 27 septembre, ces exportations ont subi un certain ralentissement puisqu'elle sont tombées à 41.460 t. pour le blé et 40.480 t. pour le maïs. Au cours de la semaine correspondante de l'année précédente, les exportations de maïs se chiffraient à 112.162 t.

Citrons.

● Au cours du premier semestre de 1947, les exportations de citrons par Santos ont porté sur 376.725 caisses dont 143.996 à destination du Royaume-Uni, 96.954 pour la Belgique, 83.501 pour l'Irlande, 30.219 pour la Suède et 22.055 pour l'Argentine.

Extrait du "Marchés Coloniaux".

Le mouvement maritime des ports égyptiens



PORT-SAID

FROM CANAL

20/10/47 :

Manitee
Atlanta City
Achile Lauro
Br. Rose
Phantom Hill
Fort Stevens
Emp. Cougar
Posiedone
Grenoble
White Shell Park
Sergio Laghi

FROM SEA

30/10/47 :

Leeds City
Lee Sang
Samarinda
Redbank
Cape Friendship
Br. Statesman
Mirielia
Atlantic Africa
Debrecen
Sidi Barani

FROM CANAL

30/10/47 :

Strikmona
Colonel Viejeux
Gausdale
Adviser
Br. Unity
Esso Littlerock
Yamhill
Br. Harmony
Nantaha'a
Tropic
Steel Navigator
Bloomfield

FROM SEA

31/10/47 :

Herdis
Br. Hussar
Oscar Gorthon
Tabinta
Benicario
Orduna
Iliria
Papadiu

FROM CANAL

31/10/47 :

Clan Macnair
Emp. Conqueror
Kominos
Landauro
Batjam
Br. Restraint
Wave Sovereign
Garonne

FROM SEA

1/11/47 :

Br. Commando
Cotton Wood Creeck
St. Gaudnes
Mohammedi
Campante
Birhakim
Cape Corso

FROM CANAL

1/11/47 :

South Western Victory

FROM SEA

2/11/47 :

Mathura
Wave Baron
Norfolk
Sea King
Br. Lancer
Artist
Fouadieh
Eastern City
Pattsburg

FROM SEA

Hoegh Silver Cloud
Wave King
Br. Princess
Rila
Meonia
Pasteur
Argo
Fort Nottingham
Grand Pass

FROM CANAL

2/11/47 :

John Mosley
Wm. H. Wilmer
Rodsley
Sac No. 2
Ombrina
Ribera
Lone Jack
Lake George
Naphtol
Kolbjorg
Foristan
Esso Balboa

FROM SEA

3/11/47 :

Diana
Vancouver City
Steel Vendor
Campo Sinos
Lawad
Pechelbronn
Atid
Ch'sho'm Trail
Shikmona

FROM CANAL

3/11/47 :

Sioderdijk
Legion Victory
Br. Tenacity
Zeeland
O.M. Bermuth
Prometheus
Akar
Sac 9

FROM SEA

4/11/47 :

French Comte
Taigete
Star of Egypt
C. of Portsmouth
Benracki
Phoebus
Atlanta
Wave Governor
Dunnottar Castle
Br. Caution

FROM CANAL

4/11/47 :

Emp. Pride
Petroil
Bramora
Barbatia
Ourania
Rogen River

MARCHANDISES ARRIVEES A L'IMPORTATION

Par le s.s. "Gausdal" 31/10/47 :

500 B/s Gunnies.
50 B/s Cotton Packs
581 B/s Grain sacks.
92 B/s Salt Bags
67 B/s Grain Sacks
373 B/s Tobacco Hemumi

Par le s.s. "Meonia" 3/11/47 :

100 C/s Milk
133 C/s Tins Marine
1 C/ Spare parts
1 C/ Trunk Effects
1 Parcel Spare parts
1 Parcel Rubber and Cotton Packing

Par le s.s. "South Western Victory" 31/10/47 :

13 Casks Wet Salted Buffalo Hides
2 C/s Burmese Cigars
346 B/s Sugar Twills

Par le s.s. "Clan Macnair", 31/10/47 :

23 Rolls Coir Matting
14 B/s Coir Mats

Par le s.s. "Samarinda", 30/10/47 :

2 C/s Tissus

Par le s.s. "Haymann", 2/11/47 :

20 C/s Liquor (Benedictine)
8 C/s Furniture (Wood)
10 C/s Ironware
1182 Bds. Iron Rounds Bars
1570 Bds Iron Rounds Bars.
23 Pcs Iron Rounds Bars
1 C/s W.P. Goods

MARCHANDISES ARRIVEES EN TRANSIT

Par le s.s. "Clan Macnair", 31/10/47 :

58 Bds Coir Mats (Palestine)
308 B/s Coir Yarn
50 B/s Coir Yarn (Gènes et Marseille)
150 B/s Coir Yarn (Gènes et Marseille)
17 Drms. Oil of Choumogra.
25 B/s Coir Yarn
9 B/s Coir Yarn
34 B/s Coir Yarn.

LISTE DES BATEAUX EN PARTANCE D'ALEXANDRIE

Destination :	Bateaux :	Agent :	Date :
Gènes, Marseille, Boston, New-York, Los Angeles, San-Francisco	MOUNT DAVIES MOUNT ROGERS	American Eastern	12/11 19/11
— do —	— do —	— do —	12/11
Gènes, New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Norfolk	PRESIDENT POLK FLYING CLOUD	— do —	16/11
Melbourne (Australie)	M I S R	Deaverl	25/11
Bombay, Madras, Calcutta, Coltin	STAD SCIEDAM	Soc. Misr de Nav. Mar.	8/11
Jeddah, Port-Sudan, Massawa, Aden, Djibouti	M A R Y	Bianchi & Co.	12/11
Port-Sudan, Massawa	E S T E	— do —	20/11
Nap'es, Gènes	ARGENTINA	Adriatica	11/11
— do —	B O R S I	— do —	19/11
Te-Aviv, Beyrouth, Haifa	— do —	— do —	13/11
— do —	D I A N A	— do —	19/11
— do —	ARGENTINA	— do —	27/11
Chine, Japon, Corée	LEOPOLDSKERK	Khedivial M. L.	20/11
Port-Saïd, Suez, Bombay	I S L A M I	Savon	11/11
Freemantle (Australie)	PARTIZANKA	Bianchi & Olivier (Hermès)	15/11
Nap'es, Gènes, Marseille	LAS TAMPLAS	Karnak	15/11
Benghazi, Gènes, Marseille	PHENIX	Abdel Hadi El Chamy & Paraskevas	10/11

LA SEMAINE COTONNIERE

MARCHE DE MINET EL BASSAL

Notre marché de Disponible, durant la semaine sous revue, continua à manifester une bonne activité. Nos Longues soies, et plus particulièrement le Karnak et le Ménoufi, font l'objet d'une excellente demande qui s'étend à tous les classements, et les prix payés, sont encore en hausse sur les prix de la semaine précédente.

Nos courtes soies par contre, après s'être maintenues aux prix de la semaine précédente, soit à Tall. 40,50 pour le G/FG Zagora et Tall. 41,75 pour le G/FG Ashmouni, fléchirent légèrement sous le poids de l'offre. Les transactions néanmoins furent nombreuses, et chaque fléchissement des prix amena un intérêt plus marqué de la demande.

Le volume des ventes atteignit le chiffre de 15,688 balles contre 14,670 la semaine passée, qui se répartissent par variété comme suit:

LONGUES SOIES.

	Cette semaine Balles:	La semaine précédente
Karnak	5,744	5,655
Ménoufi	1,067	305
Giza 7	386 7,196	534 6,494

SOIES MOYENNES

Giza 30	261	64
---------	-----	----

COURTES SOIES

Ashmouni	3,607	3,101
Zagora	4,609 8,216	4,987 8,088
Mixte, Sekina etc.,	15	24
Total des ventes:	Balles 15,688	contre Balles: 14,670

KARNAK

Tous les classements de GOOD à G/FG sont très demandés et font l'objet de nombreuses transactions. Les très hauts classements (EXTRA moins 1/4 et EXTRA) sont également recherchés et payés jusqu'à Tall. 57. — ce qui est le plus haut prix payé à ce jour pour du arnak.

Le GOOD fut échangé à Tall. 48. — /48,25, le G/FG à Tall. 49,25, le FG à Tall. 51,25/50, le FG/EX à Tall. 54,50, l'EX — 1/4 à Tall. 56, et l'EXTRA à Tall. 57.

MENOUIFI

Une excellente demande eut également lieu sur cette variété, pour tous les classements de FGF/G à EXTRA. Les stocks disponibles sont excessivement réduits, et les prix en conséquence accusent une hausse importante.

Le FGF/G fut échangé à Tall. 45. — le GOOD à Tall. 46. — /46,25, le G/FG à Tall. 47,2/50, et le FG à Tall. 48,75/49.

GIZA 7

Tous les classements de FGF à FG font l'objet d'une bonne demande. Les prix suivent la tendance générale, et accusent également une légère hausse.

Le FGF fut payé Tall. 43,50. — le FGF/G Tall. 44,25, le Good Tall. 45,50 le G/FG Tall. 46,25 et le FG Tall. 47 25/50.

ASHMOUNI/ZAGORA

La demande qui était très forte au début de la semaine, diminua par la suite, et l'offre abondante pesa sur les cours qui en définitive baissèrent légèrement.

En Zagora le GOOD fut échangé à Tall. 39,25/50, le G/FG à Tall. 40,25 et le FG à Tall. 41,25/50.

En Ashmouni, le GOOD trouva preneur à Tall. 40/50, le G/FG à Tall. 41,2/50, et le FG à Tall. 42,75/43.

FRANCO-STATION

Le nombre d'affaires traitées en franco-station pour livraison novembre/décembre demeure assez important. Les prix pratiqués pour les différents classements de nos principales variétés, mercredi dernier, furent les suivants:

ASHMOUNI: GOOD Tall. 40,25/40, 3/8, G/FG Tall. 41,25/41, 3/8, FG Tall. 43.

ZAGORA: GOOD Tall. 39,3/8, G/FG Tall. 40,1/8/40,25, FG Tall. 41,25.

KARNAK: G/FG Tall.49,25, FG Tall. 51,25.

AFFAIRES EN FILATURE

Quoique journallement des ventes furent enregistrées avec la France, les Indes, l'Italie et d'autres Pays d'Europe, le volume d'affaires avec la Filature a été moins important cette semaine.

L'Angleterre fut comme d'habitude intéressée dans les hauts classements de Karnak, et a demandé des offres de GOOD Ashmouni et G plus 1/4 Zagora pour réponse vendredi.

D'autre part, nous croyons savoir que de grosses affaires de compensation sont en gestation en ce moment, et que le ministère des Finances accueillerait favorablement toutes propositions pouvant faciliter l'exportation de nos cotons.

LES EXPORTATIONS

Les exportations de la semaine ont totalisé 15,553 balles de toutes variétés, contre 12,045 la semaine précédente. Elles furent dirigées vers les Pays suivants:

	Balles:	
Indes	5,231	(Karnak, Ménoufi, Giza 7, Ashmouni, Zagora)
France	3,300	(Ashmouni)
Angleterre	2,400	(Ashmouni)
Tchécoslovaquie	1,819	(Karnak, Giza 7, Ashmouni, Zagora).
Suisse	605	(Karnak, Ashmouni, Zagora)
Italie	1,583	(Karnak, Ashmouni, Zagora).
Syrie-Liban	435	(Karnak, Giza 7, Ashmouni).
Palestine	180	(Zagora).
TOTAL	Balles 15,553	

En l'absence de statistiques officielles dont la parution a été retardée, nous donnons ci-dessous, d'après les manifestes des bateaux ayant quitté notre Port, les chiffres approximatifs de nos exportations arrêtées au 31 octobre, par Pays de destination:

	1947-48 Balles:	contre	1946-47 Balles:
Angleterre	12,742		46,454
France	9,353		3,565
Italie	23,865		28,443
Belgique	3,131		2,414
Allemagne	8,453		
Tchécoslovaquie	6,089		660
Suisse	5,592		5,463
Espagne	6,742		6
Portugal			1,178
Hongrie	1,560		
Grèce	730		3,037
Finlande	765		
Suède	1,250		484
Hollande	251		750
U.S.A.	23,310		10,081
Indes	20,234		25,264
Chine	1,000		1,585
Australie	1,000		
Syrie/Liban	2,771		
Palestine	1,462		23
Divers	1,477		15
TOTAL	131,777	contre	129,422

NOTRE PARITE AVEC L'AMERICAIN

Notre parité avec l'Américain ne fait que s'améliorer, et il est probable que de grosses affaires pourront être conclues, aussitôt que les arrangements financiers en cours seront terminés.

Le "Strict Middling" Américain d'une soie de 1"1/16 auquel nous croyons pouvoir comparer notre G/FG Zagora ou Ashmouni, se vend en ce moment CIF Port Européen à 520 points au dessus du Mars à New-York.

Or, à la clôture de mercredi dernier, le mars New-York se trouvait être à 32,82, auquel si nous ajoutons la prime de 520 points, donne un prix final de 38,02 qui transformé en Tallaris par cantar représente environ Tall. 45,60.

Notre G/FG Zagora valait le même jour Tall. 40,25 et l'Ashmouni Tall. 41,50 auxquels il y a lieu d'ajouter 250 points pour tous frais CIF Port Européen, ce qui donnerait un prix final de Tall. 42,75 pour le Zagora et Tall. 44. — pour l'Ashmouni, soit respectivement 285 points et 160 points meilleur marche que l'Américain.



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

Tendance soutenue

L'AMELIORATION survenue dans l'épidémie de cholera, les difficultés que l'on éprouve toujours dans le domaine des importations, la production industrielle locale qui croit, ont donné à notre marché une stabilité de bon aloi.

A l'heure actuelle, la Bourse des Valeurs, tout en étant relativement calme, suit une tendance soutenue. Les hauts et les bas sont relativement minimes. Nous sommes à une époque de stabilisation. Et cela est réconfortant. On ne connaît plus les secousses de hausses et de baisses spectaculaires. Les valeurs semblent avoir retrouvé leur niveau et tant qu'il en sera ainsi, tant que cette tendance se maintiendra, l'économie égyptienne se développera harmonieusement.

La fièvre spéculative semble avoir disparu, du moins pour le moment. Le capital s'intéresse aux titres. Mais, comme d'habitude, il ne s'y intéresse que de façon éclectique. Il recherche les bons placements et n'agit qu'avec conviction.

Les bons placements: Banque Misr, Filatures, actions Hélio

VOILA pourquoi des titres comme la Banque Misr, qui était — et est encore — en retard, a gagné quelques fractions, que la Filature Misr et la Filature Nationale sont recherchés, que l'action Hélio connaît la faveur de ceux qui veulent des placements sérieux.

Ce fut, pour ainsi dire, la semaine de consolidation. On avait cru que dès l'amélioration de la situation sanitaire, on allait pousser rapidement et atteindre des cours astronomiques. Il n'en fut rien. Et c'est tant mieux.

La saison des assemblées générales

DANS les quelques mois à venir, les assemblées générales vont se suivre. Elles présenteront leurs bilans aux actionnaires. Et le public guidé par des chiffres, pourra faire ses placements en connaissance de cause. Certains de ces bilans seront somptueux, d'autres permettront de se rendre compte des perspectives d'avenir. Tout ceci est excellent, car l'argent devenant plus difficile à gagner, ne doit plus être placé à tort et à travers, sur le moindre ou le moindre renseignement souvent intéressé. Le capitaliste, l'épargnant ne doivent agir que sur des données précises, après avoir mûrement réfléchi.

Hausse des transports fluviaux

PLUSIEURS titres connurent des envolées en cours de semaine. Il y eut l'Anglo-Américain Nile qui passa de 680 à 730. Le bruit court en Bourse que cette société avait signé un contrat pour le transport par voie fluviale des matériaux nécessaires à l'électrification des chutes d'eau d'Assouan. Nous n'avons pu avoir confirmation de cette rumeur. Mais tout porte à croire qu'elle est basée.

La hausse de l'Anglo-Américain Nile entraîna celle de la plupart des titres des transports fluviaux.

Farghali Cotton

IL y eut aussi la Farghali qui gagna environ 70 points en une seule séance sur des bruits d'un coupon favorable. Là encore nous n'avons pu obtenir confirmation, le Conseil gardant de cina le silence prudent.

Par contre, l'Orient Linen qui fut ferme durant toute la semaine sur des achats discrets, va certainement donner un coupon supérieur à celui de l'an dernier. On parle d'un coupon de 8 pour cent, soit 32 piastres, ce qui au cours actuel du titre, fait un rendement brut de cinq pour cent.

La part Hélio

LA part de fondateur Hélio, n'est plus la vedette de la spéculation. C'est pourquoi le calme prévaut en ce qui la concerne. Elle a perdu d'une semaine à l'autre environ une livre. Mais c'est là un des fleurons de la Corbeille. Son temps viendra. Au cours actuel, elle est susceptible d'une plus value rapide.

Un marché au Domaine de Siouf

NOUS avons appris que vu l'augmentation de la population du Domaine de Siouf, la Société vient d'établir un marché pourvu de tout ce que l'on peut avoir besoin en matière alimentaire. C'est là une initiative excellente qui réjouira les habitants du Domaine de Siouf et qui leur facilitera la tâche quotidienne. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette innovation, dès que nous aurons reçu tous les renseignements à son sujet.

Un titre en retard: Egrenages Misr

UN titre délaissé, on ne sait trop pourquoi, est l'Egrenage Misr. Au cours actuel, son rendement est de plus de 5 pour cent. Et c'est là un titre que la concurrence étrangère ne saurait atteindre. Comme une partie du coton demeure à l'intérieur, les dépôts des Egrenages Misr encaissent des droits de magasinage qui se répercuteront favorablement sur le prochain coupon, sans compter qu'une récolte plus importante de coton cette année permettra à la société d'égrener plus de coton.

Le coupon de la Ginnners

PUISQUE nous sommes au chapitre des égrenages signalons que la Ginnners annonce un coupon un shilling deux pence, égal à celui de l'an dernier. Cette affaire bien gérée, est une affaire de père de famille. Elle ne connaît pas la fièvre spéculative, mais elle va son petit train de chemin, sans se soucier des bourrasques. D'ailleurs, l'an prochain, elle pourra fabriquer de l'huile, les machines commandées en Angleterre devant arriver assez prochainement.

La visite à la Société Nationale de Papier

EN cours de semaine, la presse fut invitée à visiter les usines de la Fabrique Nationale de Papier. Inutile de dire que cette visite fut vraiment une révélation. La fabrique travaille à plein rendement, vend tout ce qu'elle produit et n'arrive même pas à faire face à toutes les commandes. L'installation des machines pour la fabrication du papier blanc et du papier-journal a commencé et Nachaat pacha déclarait qu'il espère commencer la fabrication de ces deux qualités de papier avant la fin de l'année. L'administrateur-délégué n'a pas voulu parler du prochain coupon. Mais il sera certainement très satisfaisant. D'ailleurs, nos lecteurs pourront avoir ailleurs tous les renseignements au sujet de cette industrie si importante pour le pays.

Viticole et Vinicole

UN titre fort en retard est la Viticole et Vinicole. Lors de l'apparition de l'épidémie de choléra, la Viticole valait 830 piastres. Elle est aujourd'hui dans les environs de 780. D'aucuns ont vendu le titre sous prétexte que la société n'a pu écouler toute sa récolte de raisons. Mais cette récolte avait été vendue presque entièrement avant l'apparition de la maladie. Et le peu qui en est resté a été transformé en vin. D'ailleurs le bilan qui sera publié d'ici quelque temps donnera tous les éclaircissements voulus.

A la lumière des bilans

NOTRE avis, il ne faut pas s'attendre, au cours des prochaines semaines à des différences notables dans les cours des titres. Le public boursier, comme nous le disions, ne se laisse plus attirer par les rumeurs. Il veut du solide. Et ce solide. Et ce solide ne sera fourni que par les chiffres qui paraîtront dans les prochains bilans. A ce moment là, on pourra faire le point et agir avec toute la lumière qui s'impose.

L'ECHEANCIER

- 10/11/47 Assemblée Générale Extraordinaire : Industrie du Froid, 46, Rue Malika Farida, à 11 heures a.m. Ordre du Jour : aug. Capital de 25.000 à 75.000 L.E.
- 11/11/47 Ass. Gén. Extraord. Sidi Salem Cy : à 4 h. 30 p.m. 7, Rue Gameh Charkass.
- 17/11/47 Ass. Gén. Ord. Gharbieh Ginning Cy.
- 19/11/47 Ass. Gén. Extraordinaire : Filature Nationale d'Egypte, à 4 h. p.m. à Karmouz — Alexandrie.

COUPONS DETACHES :

- Le 3/11/47 Tissage de Laine : P.T. 40 net (Intérimaire)
- Le 4/11/47 Emprunt National 2.3/4% P.T. 137,5 net (semestriel) pay. le 15/11/47.
- Le 5/11/47 Financière et Industrielle : P.T. 50 net.
- DIVERS : L'Associated Cotton Ginnners proposera à l'Assemblée Générale un coupon de 1 sh. et 2d. brut.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 31 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE 1947

DESIGNATION DES VALEURS	31 Oct. 1947	7 Nov. 1947	DESIGNATION DES VALEURS	31 Oct. 1947	7 Nov. 1947
FONDS D'ETATS & EMPRUNTS			SOCIETES IMMOBILIERES		
Emp. Nation. 3 1/4%	10790	10880	African Enterp.	900	900
Emp. Nation. 2 3/4%	10295	10155	Heliopolis Acts.	2702	2726
Emp. Coton. 2 3/4%	10025	10030	Heliopolis Fd.	6300	6170
BANQUES ET SOCIETES DE CREDIT			Heliopolis Jce.	1700	1700
Athènes	80	80,5	Delta Land	300	324
Banque de Commerce	680	680	Delta Land nom.	290	302
Banque Misr	2290	2296	Gabbari	405	404
Commercial Bank	383	369	Immobilia	940	936
Foncier Act.	3070	3180	Le Fayoum	161	158
Foncier Fond.	5540	5700	Siouf	895	887
Foncier Obl. 1903	2300	2286	S.I.B.U.R.	375	375
Foncier Obl. 1911	1890	1880	Al Chams	990	990
Land Bank Act.	882	892	SOCIETES INDUSTRIELLES ET DIVERSES		
Land Bank Fd.	6980	7000	Oilfields	404	398
National Bank	4020	4020	GINNERS	129	130
Crédit Alexandrin	562	590	Astra	320	320
SOCIETES DES EAUX			Beida Dyers	2900	2900
Alex. Water	1684	1684	Sand Bricks	1380	1400
Eaux du Caire Cap.	505	505	Clothing	636	620
Eaux du Caire Jce.	1680	1690	Frigorifique	2000	2040
Eaux du Caire Fd.	10900	11000	Delta Trading	1020	1010
SOCIETES DE TRANSPORT ET CANAUX			East	390	390
An. Am. Nile	680	730	Rice Mills	515	590
Suez Ile Série	4900	4910	Salt au port.	398	400
Delta Light Priv.	790	790	Salt nom.	365	374
Delta Light Fd.	885	885	Filature Nat.	2540	2548
Eg. Shipping	380	375	G.E.R.C.O.	560	576
La Fluviale	860	860	Fibres Text.	799	800
Menzaleh Acts.	87	87	Plastics	645	650
Menzalah Fd.	550	540	Port-Saïd	580	585
Trams Caire Part Soc.	358	358	Pressage	1966	1966
Trams Alex. Div.	2000	2000	Ciment Tourah	2380	2380
Trams Alex. Jce.	219	219	Bolanachi	356	340
United Nile	1426	1426	Tissage	1090	1100
SOCIETES D'HOTELS			Emballages	400	396
Eg. Hotels	317	312	Siegwart	1392	1420
Eg. Hotels nom.	296	296	Financière	1096	1034
Nungovich	4100	4100	Sucre Ord.	1006	1000
Palestine	240	244	Sucre Priv.	510	510
Palestine nom.	248	242	Sucre Fd.	1736	1750
Upper	500	500	Filature Misr	2380	2390
SOCIETES FONCIERES			Kafr El Dawar A.	2474	2552
Aboukir	252	248	Kafr El Dawar B.	2380	2850
Anglo-Belgian	354	354	Egrenage	1070	1070
Allotment	1140	1140	Tiss. Soie	2210	2210
Gharbieh Acts.	494	492	Papier	1164	1180
Gharbieh Fd.	147	147	Viticole	785	782
New Egyptian	184	182,5	Tractor	1360	1344
Sidi Salem	364	362	United Entreprise	372	370
Kom Ombo Acts.	666	654	SOCIETES COMMERCIALES		
Kom Ombo Fd.	4976	4976	Bonded	1834	1842
Behera	1440	1426	Frosted Food	206	218
Cheikh Fadl	537	526	Cicurel	1364	1394
Union Foncière	940	920			

LES BOURSES ETRANGERES

Les valeurs égyptiennes

Clôture du 6 novembre

A la Bourse de Londres

Acheteurs et vendeurs respectivement : Sudan Plantations Syndicate : S. 50/- — 51/- Greek 5 o/o Loan 1914 : £ 5 1/2 — 7 1/2 Greek 7 1/2 o/o 1924 (Refugee) : £ 12 1/2 — 13 1/2 National Bank of Egypt : £ 34 — 40.	Egyptian Delta Light Rails. (Pref.) : S. 100/- — 140/- Egyptian Markets : S. 7/6 — 9/6 Egyptian Salt and Soda : S. 55/- — 65/- Egyptian Delta Land : S. 65/- — 75/- New Egyptian Co. : S. 26/3 — 31/3 Abukir Company : S. 33/- — 35/- Anglo-Egyptian Oilfields "B" : S. 60/- — 62/6.
--	--

à la Bourse de Paris

	Fr.		Fr.
Crédit Foncier (Act.)	12.950	Cairo-Heliopolis (Act.)	13.900
Crédit Foncier (P.F.)	26.800	Cairo-Heliopolis (P.F.)	29.700
National Bank of Egypt (Action)	18.250	Suez Canal 3 o/o	25.900
Land Bank (Action)	4.400	Sucreries d'Eg. (Act.)	4.900
Land Bank (P.F.)	38.300	Sucreries d'Eg. (P.F.)	7.750
		Banque Ottomane	5.750

Le cours des métaux

Cours du 6 novembre

A Londres

(Prix officiel, par tonne)

Etain	437	Plomb étranger	90
Aluminium	82.10	Zinc anglais	70
Cuivre	132	Zinc étranger	70
Plomb anglais	91.10	Fonte	170/3

New-York

Cuivre :		Argent :	
Electro Con. Valley dis.	21,225	En barres	74,50
World Export	21,500	Platine :	
Etain :		Disponible	63
Detroit New-York prompt	80	Aluminium :	
30 jours	80	New York disponible	15
90 jours	80	Nickel :	
Plomb :		Electro 99.9 disponible	35
New-York disponible	15	Fer blanc :	
St. Louis disponible	11,65	FOB New-York	6,75
Zinc :		Fonte :	
St. Louis disponible	10,50	Pennsylvanie	40
		Buffalo	36,25

DANS LA PRESSE LOCALE

LA LOI SUR LES SOCIETES.

La mise en vigueur cette semaine de la nouvelle loi sur les Sociétés, a donné lieu dans la presse locale à de nombreux commentaires.

Les organes ministériels, en général, approuvent la nouvelle loi, mais ne manquent pas de souligner qu'elle ne constitue qu'un premier pas. Ainsi, l'organe saadiste, "Al As-sas", après avoir dans un long article fait ressortir les avantages de cette loi, conclut :

Et pourtant, cette loi ne constitue qu'un premier pas dans la voie des réformes projetées, un pas qui devra être suivi de bien d'autres, si l'on veut garantir aux sociétés anonymes un contrôle vigilant et leur donner l'occasion de servir l'économie nationale.

Ainsi, par exemple, le rôle des contrôleurs dans ces sociétés, est de pure forme et continue à être à la merci des membres du Conseil d'Administration.

Il faut, en outre, prévoir un texte interdisant les mandats en faveur des membres du Conseil dans les assemblées générales des actionnaires, car cela rend illusoire l'autorité de ces assemblées.

LES CRITIQUES DE L'OPPOSITION

De leur côté, les organes de l'opposition ne sont pas satisfaits de cette loi, et accusent le gouvernement d'avoir fait les choses à moitié :

Ainsi, le "Balagh" organe wafdiste écrit :

Les auteurs de cette loi ont oublié ou feignent d'oublier que le membre du Conseil d'Administration dans les sociétés anonymes représente la masse des actionnaires; il en est le représentant appointé. Aussi, le moindre manquement, de sa part, est inadmissible. Il peut par contre, jouer un rôle important qui exige du temps et de la réflexion et qui, souvent, ne diffère en rien de la tâche de l'administrateur délégué.

Mais il semble que les auteurs de la loi en autorisant une personne à faire partie de dix sociétés à la fois, aient tenu compte du cas spécial de l'Egypte, où les membres des Conseils d'Administration sont choisis par les sociétés anonymes pour être des personnages de parade ou des paravants derrière lesquels se cachent certains intérêts et certains buts déterminés.

Malheureusement, ce sont les consommateurs formant la masse des Egyptiens pour la plupart de petits épargnants, qui en subissent les conséquences.

POUR UNE ENTENTE ECONOMIQUE ANGLO-EGYPTIENNE

S'adressant aux leaders Anglais, le "Mokattam" souligne que les différends politiques qui séparent l'Egypte et l'Angleterre, ne devraient pas avoir de répercussions sur le plan économique :

On prétend à tort ou à raison que l'Angleterre a l'intention d'épuiser l'Egypte financièrement et économiquement pour la punir de son attitude devant le Conseil de Sécurité.

Nous nous refusons pour notre part à prêter foi à ces bruits, car nous estimons trop les responsables de la politique britannique et nous connaissons trop bien leur sens politique pour croire à de telles accusations.

Des divergences politiques ne sauraient empêcher la collaboration économique, laquelle profite aux deux pays. Nous désirons rendre plus étroits nos rapports économiques et commerciaux avec tous les pays, et surtout la Grande-Bretagne, notre meilleure cliente.

Trouverons-nous du côté britannique, un désir d'entente réciproque? Que répondront les journaux anglais d'Egypte et d'Angleterre? Répondront-ils à notre demande?

BANQUE CENTRALE

Ecrivant dans l'"Ahram", le Dr. Mohamed Ali Rifaat préconise pour le règlement des nombreux problèmes économiques, la création d'une Banque Centrale :

Le gouvernement ne saurait tout seul faire face aux nombreux problèmes économiques, et entreprendre toutes les réformes qu'ils nécessitent. Il lui faut l'aide d'une banque centrale, et suivre en cela l'exemple des gouvernements étrangers qui, tous, ont eu à faire face à des problèmes identiques.

Cette Banque Centrale sera chargée de l'émission fiduciaire et aura une influence considérable sur les marchés financiers et commerciaux. Il pourra aider le gouvernement à absorber la monnaie en circulation en accordant des prêts commerciaux, et en mettant en vente les actions gouvernementales.

Nul doute que les circonstances actuelles sont particulièrement propices pour la création de cette banque.

ING. GABRIEL ROGOJAN

EXPERT EN MECANIQUE AUPRES DES TRIBUNAUX

Etablissement de tous projets pour la construction de

COFFRES et CHAMBRES FORTES

POUR BANQUES ET SOCIÉTÉS

Vérification et remise à neuf de tout genre de coffre

3, RUE EL-CHEIFEIN - TEL 72187 - LE CAIRE

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 29 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Fèves Mak. Zaw.	740	85	Ble	32383	Mais Oweiga	3185
	Fèves Nab. Zaw.	730	50	Fèves	5206	Helba	2617
	Mais N. Gam. Zaw.	235	50	Lentilles	1580	Lupins	689
	Sésames R. Zaw.	692	50	Orge	1617	Sesames	4696
				Mais N el Gam	6005	Arachides	294
ATAR EL NABI	Lentilles Ent. Zaw.	445	200	Ble	29109	Lupins	275
	Sésames R. Moy.	680	50	Fèves	3488	Bersim	181
	Fèves Adi Zaw.	600	150	Lentilles	2092	Sesames	1293
	Mais Oweiga J. Moy.	210	100	Orge	1319	Lubia Sec.	100
	Mais Oweiga J. Zaw.	235	200	Mais N el Gam	2632	Ferik	40
	Mais Oweiga Bl. Zaw.	200	250	Mais Oweiga	16134	Grain De Lin	50
	Orge Moy.	160	150	Helba	4549	Tibn Unite 100 K.	8787
	Helba Moy.	430	100				
	Mais Sh. Nab. Zaw.	235	50				
ALEXANDRIE	Orge Zaw.	175	160	Fèves	3260	Helba	676
				Lentilles	967	Lupins	954
				Orge	3821	Sesames	1546
				Mais N el Gam	140	Riz Non Decort	125001
				Mais Oweiga	215	Riz Glace	15664
ROSETTE	Riz Glace en Sac (80 Oks N. 1)	306.5—309.5	—	Riz Non Decort (Jap Moy.)	530—535 40		Usine De Décor 17445
	Riz Blanchia au G. (Ardebs 200)	613—619	—	Riz Non Decort (Nab. Zaw.)	490 20	Riz Non Decort	505
	Riz Non Decort (Jap. Zaw.)	545—550	240				

Nouvelles Sociétés

En commandite

simple

Raison sociale: G. Khayat, M. Kahil & Co.

Associés: Georges Khayat, Maurice Kahil et une commanditaire.

Capital: L.E. 6000

Signature et gérance: les deux associés en nom conjointement.

Date et durée: trois ans à partir du 10 Septembre 1947.

Siège: Le Caire, No. 24 rue Kasr El Nil.

Associés: Albert Seroussi et Marco Azouelos.

Capital: L.E. 930.

Objet: le commerce des manufactures et tissus en général

Signature et gérance: les deux associés conjointement.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Octobre 1947.

Siège: Alexandrie.



Raison sociale: R.S.N. Katramados & Co.

Associés: Nicolas Katramados, Michel Moussouris, et Youssef Eff. Zahra.

Capital: L.E. 450.

Objet: l'exploitation de l'établissement connu sous le nom de "The Anglo-American Bar", composé d'un café et d'un bar.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Septembre 1947.

Siège: Port-Said, rue de Lesseps.



Raison sociale: Dimitri Malavazis & Co.

Associés: William Samaan et Dimitri Malavazis.

Capital: L.E. 50.

Objet: l'exploitation d'un atelier électro-mécanique.

Signature et gérance: Dimitri Malavazis et en son absence William Samaan, la gérance appartiendra aux deux associés.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Août 1947.

Siège: Le Caire, rue Sérage-dine, No. 2.

Raison sociale: Charles Silas et Maurice Cohen.

Associés: Charles Silas et Joseph, dit Maurice Cohen.

Capital: L.E. 1200.

Objet: le commerce en général et celui des tissus en particulier.

Signature et gérance: les deux associés conjointement.

Date et durée: une année renouvelable.

Siège: Le Caire.

NATIONAL BANK OF EGYPT

Situation au 31 Août, 1947
publiée en conformité de l'Article 8 des Statuts.

SERVICE D'EMISSION DE BILLETS DE BANQUE

	L.E.
Or	6.375.874
Titres et "Treasury Bills" des Gouvernements	128.624.126
	135.000.000
Billets émis	L.E. 135.000.000
	L.E. 135.000.000

SERVICES DE BANQUE

	L.E.
Titres d'Etat et Titres garantis par le Gouvernement Egyptien	170.307.046
Titres Divers	421.554
Avances sur Marchandises	2.205.441
Avances sur Titres	903.547
Autres Avances	1.984.183
Effets Escomptés	193.285
Immeubles	75.000
Placements à courtes échéances	14.650.350
Comptes Banques	20.043.054
Comptes Divers	5.706.736
Encaisse :	L.E.
Billets de la N.B.E.	8.380.677
Autres Billets & Espèces	190.466
	8.571.143
	L.E. 225.061.339
Capital (300.000 Actions de £10 chacune, entièrement libérées)	L.E. 2.925.000
Fonds de Réserve :	
Réserve Statutaire	1.462.500
Fonds de Prévoyance	1.462.500
Comptes-Courants, Dépôts et autres	74.070.112
Gouvernement Egyptien	91.119.314
Gouvernement du Soudan	1.346.770
Chèques et Effets à payer	133.198
Chèques Banques	43.015.355
Comptes Divers	9.328.590
	L.E. 225.061.339

La Bière STELLA

PASTEURISÉE

est une boisson

saine et

hygiénique

recommandable

en temps

d'épidémie